



Knowledge Platform Annual Conference 2024: Rapport

*Instaurer la confiance, pacifier le pouvoir et connecter
les réalités*

Auteur: Knowledge Platform Security and Rule of Law Secretariat
Date: 5 mars 2025





Table of contents

Liste des acronymes	4
Résumé du secrétariat du KPSRL	5
1 Introduction	9
1.1 Thème de la conférence : "Instaurer la confiance, pacifier le pouvoir et connecter les réalités"	9
1.2 Organisation et programme	10
1.3 Structure du rapport et méthodologie	10
2 Hub de Dakar	11
1.1 Mot de Bienvenue (jour 1) Gorée Institute, REPAOC, KPSRL, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas	11
1.2 Lancement de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes Pathfinderers for Peaceful, Just and Inclusive Societies	12
1.3 Plénière d'ouverture (jour 2)	13
1.4 Recontextualisation de la criminalité en Afrique de l'Ouest - Impact et implications pour la stabilité et le développement	14
1.5 L'espace numérique - une épée à double tranchant pour la paix et la confiance en Afrique de l'Ouest ? Traiter la (dés)information et construire la paix en ligne	15
1.6 Perspectives des OSC sur les lignes directrices de mise en œuvre de la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme de l'Union européenne (PDDH de l'UE)	16
1.7 L'Alliance des États du Sahel - Une réponse régionale aux échecs du G5 Sahel dans la lutte contre l'extrémisme violent	17
1.8 Restriction de la liberté et de l'espace civique en Afrique de l'Ouest	18
1.9 Politique étrangère féministe : Quel rôle pour les OSC ?	19
1.10 A qui le mandat ? La gouvernance de la sécurité locale dans les contextes fragiles	20
1.11 La voix des jeunes : Instaurer la confiance pour la paix et la sécurité par le dialogue, l'utilisation responsable de la technologie et le co-leadership intergénérationnel	21
1.12 RESPACE Peace : Réimaginer des espaces et des infrastructures équitables pour une paix durable	22
1.13 Reconstruire la confiance et le contrat social grâce à des politiques centrées sur les personnes : Utiliser les données pour placer les usagers de la justice au cœur de la justice	23
1.14 Implications pour la pratique (jour 3)	25
1.15 Événement parallèle : Renforcer les diverses voies vers une justice centrée sur les personnes en Afrique de l'Ouest et au Sahel - Dialogue politique régional.	27
3 Hub de La Haye	29
1.1 Plénière d'ouverture - La sécurité humaine dans un ordre mondial fragmenté	29
1.2 World Café-tables thématiques	31

4	Conclusions	35
1.1	Polycrisis: Threats and Polycrise : Menaces et opportunités	35
1.2	CEDEAO et AES	36
1.3	Réaménager des espaces propices au dialogue et à des partenariats authentiques	37
1.4	Exploiter le potentiel d'une justice centrée sur les personnes	38
1.5	Réimaginer les infrastructures de consolidation de la paix	38
1.6	Recommandations récurrentes	39
5	Prochaines étapes	41

Liste des acronymes

Acronyme	Définition
AES	Alliance des États du Sahel
OSC	Organisations de la société civile
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union européenne
HRDDP DE L'UE	Politique de diligence raisonnable de l'UE en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire international
FCAS	Contextes fragiles et affectés par un conflit
PEF	Politique étrangère féministe
ONGI	Organisations internationales non gouvernementales
LLD	Développement mené localement
MFA	Ministère des affaires étrangères
ACP	Approche centrée sur les personnes
	Conférence annuelle de la plateforme de connaissances 2024
KPSRL	Plate-forme de connaissances Sécurité et État de droit
REPAOC	Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre
SRoL	Sécurité et État de droit
RSS	Réforme du secteur de la sécurité

Résumé du secrétariat du KPSRL

La Plateforme de connaissances Sécurité et Etat de droit (KPSRL) a organisé sa Conférence annuelle 2024 (KPAC24) à Dakar (19 - 21 novembre), avec un événement de suivi à La Haye (12 décembre). Vous trouverez ci-dessous un résumé (basé sur l'analyse du Secrétariats) des thèmes récurrents des sessions.

Polycrise : Menaces et opportunités

Les sessions de la KPAC ont souligné conjointement la période de polycrise que nous traversons actuellement. Nombre de ces crises sont liées à la sécurité et à l'État de droit (SROL) : le déclin du multilatéralisme complique la collaboration fondée sur des règles communes et la résolution de problèmes communs ; le changement climatique fonctionne comme un multiplicateur de menaces pour les conflits ; les tendances autoritaires au Sahel et au-delà limitent l'espace civique pour revendiquer des droits, etc.

Ces crises simultanées et interconnectées dépassent de plus en plus les modèles de gouvernance traditionnels et les réponses institutionnelles - et affectent la confiance dans ces systèmes et ces solutions. Un ordre mondial de plus en plus multipolaire et des troubles civils généralisés devraient donc également être considérés comme des opportunités de changement. Des changements qui sont les bienvenus dans notre secteur, souvent critiqué pour son inefficacité et le maintien de structures post-coloniales.

CEDEAO et AES

Ces dernières années, la CEDEAO a été confrontée à des défis importants pour répondre aux crises de gouvernance dans ses États membres. Cela a contribué à la montée en puissance de l'Alliance des États du Sahel (AES). Au cours de la conférence, les participants ont discuté de la nécessité d'une réflexion approfondie sur les causes profondes de cette crise et de la nécessité d'adopter de nouvelles approches de la coopération régionale et internationale centrées sur Les personnes.

Les participants ont encouragé à considérer la CEDEAO et l'AES comme complémentaires plutôt que concurrentes. Le succès à long terme de l'AES dépendra de sa capacité à établir des partenariats inclusifs et à intégrer les droits de l'homme dans un dialogue soutenu avec les sociétés civiles. Certains participants à la conférence KPAC24 considèrent toujours que L'AES comme une approche exclusivement militaire. Si les demandes des populations ne sont pas au cœur de la prise de décision, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Il est nécessaire que la population locale (par exemple les chefs de communautés, les jeunes, les associations de femmes, la société civile) soit impliquée dans la conception des politiques de sécurité, afin de faciliter le dialogue autour de celles-ci et de co-développer des solutions durables.

Refonte des institutions

La refonte des institutions nécessite d'adopter une perspective interne (critique de sa propre position et de ses processus) et externe (écoute des partenaires, sensibilisation). Les institutions multilatérales ont généralement du mal à organiser un dialogue constructif avec la société civile. Cela nécessite un changement de culture, découlant de la reconnaissance par les institutions (telles que l'UE, l'UA, la CEDEAO, les gouvernements) qu'elles ne peuvent être efficaces sans les OSC en tant que partenaires égaux. Cela signifie que les politiques centrées sur les personnes requièrent des compétences particulières au sein des institutions sur la manière de créer des espaces sûrs et de s'engager dans une approche de dialogue et de co-création.

En même temps, les sociétés civiles, les ONGI et d'autres acteurs clés doivent également examiner leur propre dynamique, qui est souvent marquée par des inégalités subtiles, mais profondes. La société civile doit constamment s'interroger sur sa propre légitimité et se demander si elle amplifie les voix des communautés dans leur diversité.

Les participants à la conférence KPAC24 ont plaidé en faveur de plates-formes de dialogue multipartites permanentes. Ici, différentes institutions (parfois concurrentes), le secteur privé, les OSC, les instituts de recherche et les communautés peuvent coordonner des réponses collectives aux défis, aux menaces et aux opportunités.

Exploiter le potentiel de la justice centrée sur les personnes

Les institutions judiciaires doivent s'attacher à fournir des solutions pratiques et pertinentes au niveau local, qui répondent directement aux défis auxquels les gens sont confrontés - en particulier sur la façon dont les personnes marginalisées et vulnérables accèdent à la justice. En s'appuyant sur la technologie, le leadership local et l'autonomisation juridique, la justice peut, au-delà de l'aspect punitif, devenir un outil de transformation sociale.

C'est exactement ce que fait la "justice centrée sur les personnes" : elle déplace le point de départ des institutions et des procédures juridiques vers les besoins, les expériences et les réalités des individus et des communautés. D'une part, cela place les procédures formelles dans un contexte sociétal et humain : un des exemples discutés lors de la conférence est celui des alternatives à l'incarcération surpopulation carcérale (ayant impact sociétal important) en encourageant la réintégration sociale et économique des détenus.

Ce nouveau point de départ reconnaît également les rôles complémentaires de la justice formelle et informelle. Au lieu de s'appuyer uniquement sur les tribunaux formels et les cadres juridiques, cette approche donne également la priorité aux solutions informelles si elles sont plus accessibles, plus inclusives et plus proches des communautés.

La justice centrée sur les personnes stimule la connexion des réalités entre les acteurs de la justice à différents niveaux afin d'évaluer conjointement l'évolution des besoins en matière de justice et de planifier les réponses. Ce qui nécessite aussi d'investir dans l'apprentissage innovant et les données probantes.

Réimaginer les infrastructures de consolidation de la paix

Les efforts traditionnels de consolidation de la paix se sont souvent concentrés sur des négociations diplomatiques descendantes, des interventions militaires et des mesures de stabilisation à court terme. Cependant, la réorganisation de la consolidation de la paix nécessite une approche plus inclusive, locale et multidimensionnelle qui s'attaque aux causes profondes des conflits plutôt qu'à leurs seuls symptômes.

Les participants à KPAC24 ont affirmé que l'avenir de la construction de la paix réside dans la promotion de collaborations mondiales et translocales équitables, la création de nouvelles relations, d'espaces et d'infrastructures pour remettre en question les hiérarchies établies. Pour ce faire, il faut s'assurer que les acteurs civiques qui vivent et travaillent dans les contextes en proie au conflit dirigent ces efforts et fassent entendre leur voix dans les forums et les institutions mondiales. Les processus de paix menés localement et fondés sur le co-leadership intergénérationnelle sont essentiels pour garantir la durabilité de ces efforts.

Pour réimaginer la consolidation de la paix, il faut également exploiter le potentiel offert par une utilisation responsable (et transparente) de la technologie pour lutter contre les discours haineux et la désinformation, investir dans la recherche (et le partage des connaissances) sur les menaces numériques émergentes et la consolidation de la paix innovante, et promouvoir une éducation à la paix numérique qui tienne compte des spécificités de chaque sexe et qui soit ouverte aux jeunes.

Recommandations récurrentes

Vis à vis la société civile	<p>Lorsque vous soutenez la société civile, concentrez-vous moins sur les "projets" que sur le renforcement de l'organisation (compétences, accès, structure). Prenez avantages des réseaux d'organisations (ayant des structures plus robustes) pour combler les lacunes entre les donateurs et les petites OSC.</p> <p>Soutenir la représentation des organisations à la base dans les forums politiques internationaux</p> <p>La société civile doit rester critique à l'égard de son propre rôle : Les OSC peuvent également exclure des voix ; et de leur propre culture organisationnelle.</p>
Vis à vis de l'AES	<p>Un certain niveau de pragmatisme de la part des donateurs concernant l'AES est conseillé, car il répond à un désir de changement. Cependant, il reste trop directif et trop axé sur l'aspect militaire.</p> <p>Deux mesures importantes pour améliorer la situation : impliquer la population dans l'élaboration des politiques (par exemple, les dirigeants communautaires, les jeunes, les associations de femmes, la société civile) et mettre en place un cadre indépendant pour la surveillance des droits de l'homme.</p>
Sur les approches centrées sur les personnes	<p>Les coalitions d'acteurs de la justice devraient mettre en place des mécanismes communs pour identifier les besoins en matière de justice, partager les données et les preuves, assurer un suivi commun et tirer des enseignements.</p> <p>Les systèmes de justice formelle et coutumière sont complémentaires pour répondre aux besoins quotidiens de la population en matière de justice. Coordonner leurs interconnexions est crucial.</p>
Sur les donateurs	<p>Les donateurs devraient faire correspondre les ressources aux efforts diplomatiques (dialogue, soutien à l'espace civique).</p> <p>Les donateurs devraient renforcer les institutions régionales telles que la CEDEAO, l'UA et éventuellement l'AES en soutenant les interfaces avec la société civile.</p>

	<p>La mise en œuvre de politiques étrangères féministes doit être contextualisée pour contrer les réactions négatives potentielles liées aux normes politiques et sociétales.</p> <p>Compte tenu des interprétations actuelles de la sécurité, les donateurs peuvent s'inspirer de ce que signifie la résilience dans le cadre du FCAS : faire face aux revers, s'élever pour rechercher la collaboration, être innovant en tant que communautés si les systèmes vous font défaut.</p> <p>Redéfinir la notion de "succès" dans le cadre du soutien SROL. Il ne s'agit pas seulement du résultat d'un projet spécifique, mais de la manière dont les réseaux et les organisations sont devenus plus résistants. En outre, le maintien du statu quo est parfois une bonne chose.</p>
Sur la consolidation de la paix	<p>Les jeunes ont un rôle important à jouer dans la consolidation de la paix, notamment par le biais de coalitions intergénérationnelles. En revanche, leur vulnérabilité socio-économique peut constituer un risque pour l'extrémisme.</p> <p>La technologie et la paix ou les conflits sont étroitement liés. D'une part, il faut stimuler l'alphabétisation numérique et lutter contre la désinformation, mais d'autre part, il est plus positif d'utiliser les médias numériques pour promouvoir le dialogue ou mettre en lumière des récits sous-représentés.</p>



Chapitre 1

Introduction

1.1 Thème de la conférence : "Instaurer la confiance, pacifier le pouvoir et connecter les réalités"

Le 19 novembre 2024, la conférence KPAC24 s'est ouverte sur l'île de Gorée à Dakar, au Sénégal. La conférence a rassemblé 200 participants de toute la région, des Pays-Bas et d'ailleurs, autour du thème "Construire la confiance, pacifier le pouvoir et connecter les réalités".

L'objectif de ce thème était de saisir les dernières tendances en termes d'évolution rapide des structures de pouvoir et de la crise de légitimité de la démocratie - des changements présents à la fois au niveau géopolitique et au niveau régional dans le Sahel. Ces évolutions vont de pair avec un environnement de méfiance croissante et de rétrécissement de l'espace civique, mais aussi avec des réalités de plus en plus déconnectées, à la fois à l'intérieur des pays et entre eux. Construire la confiance, pacifier le pouvoir et connecter les réalités sont des ingrédients pour contrer ces tendances :

- Il est nécessaire d'**instaurer la confiance** pour pouvoir travailler ensemble tant au niveau multilatéral qu'au niveau communautaire. Sans elle, il n'y a pas de base pour

prendre des risques ensemble afin de relever des défis communs. D'un point de vue économique, les "coûts des transactions" dans la société sont bien plus élevés en l'absence de confiance.

- **Connecter les réalités** peut contribuer à l'instauration d'un climat de confiance. Cela permet de nuancer les récits dominants et de montrer les réalités multiples, souvent même contradictoires, auxquelles différentes personnes sont confrontées de par leur position ou leur contexte.
- **La pacification du pouvoir** est un moyen d'atténuer l'évolution des structures de pouvoir. Les dirigeants forts sont de plus en plus soutenus et l'effectivité des cadres normatifs et régulateurs des institutions multilatérales n'est plus un acquis. La pacification du pouvoir consiste à assurer un équilibre des pouvoirs dans ces nouvelles structures et à veiller à ce que les gouvernants aient la capacité d'écouter les gens et de répondre à leurs besoins.

1.2 Organisation et programme

Cette conférence est le fruit d'une collaboration entre le KPSRL, le Gorée Institute et le Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC). Le KPSRL a lancé un appel aux co-organisateur au cours du premier semestre 2024, après quoi les trois organisations ont défini conjointement le thème, le programme et la logistique de la conférence.

Le programme comprenait les éléments suivants

- 19 novembre : Après les mots de bienvenue et le lancement de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes, les participants ont visité les stands du "Marché des idées", sur fond de spectacle musical et artistique.
- 20 novembre : Journée principale de la conférence à Dakar avec de nombreuses sessions thématiques plénières et parallèles.
- 21 novembre : Une troisième journée à Dakar consacrée uniquement à réfléchir sur les recommandations clés résultant des journées précédentes.
- 12 décembre : Un événement de suivi à La Haye, visant à stimuler l'adoption des conclusions de Dakar avec les ONGI et les donateurs aux Pays-Bas.

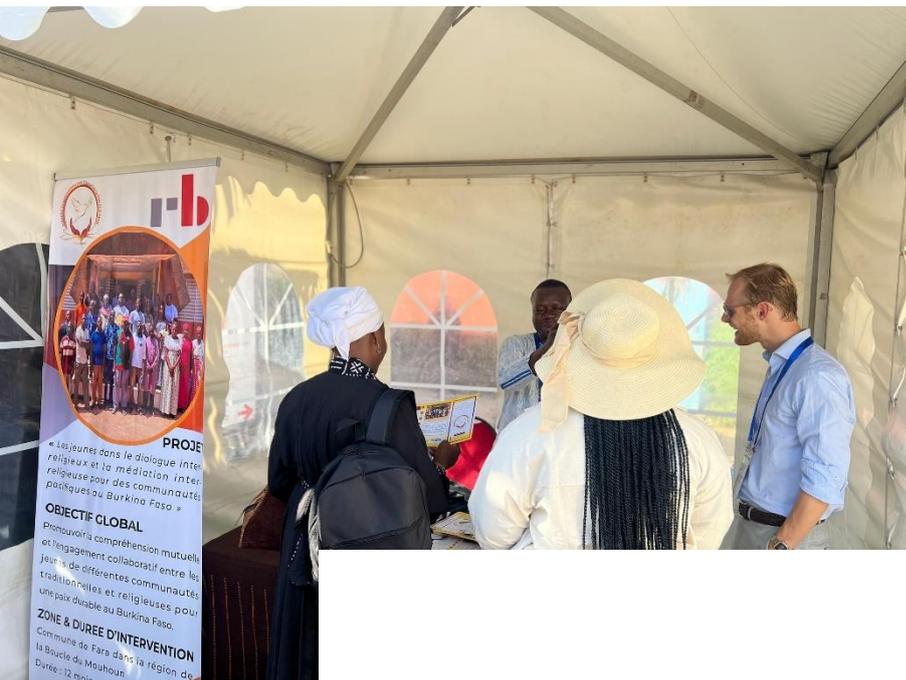
À la fin de la conférence de Dakar, une déclaration publique a été signée par 46 organisations et 61 personnes. Ses messages clés :

- Le monde - et la région du Sahel en particulier - évoluent rapidement. Cette évolution peut être gênante et créer des tensions, mais elle offre également aux différents pays et communautés la possibilité d'agir et de jouer un rôle moteur pour répondre à leurs besoins en matière de paix et de sécurité.
- **La paix et la sécurité sont l'affaire de tous, pas seulement de l'État ou des élites.** Nos efforts au niveau national et international devraient garantir des voies sûres pour exprimer le mécontentement et pour co-crée des solutions alternatives.

1.3 Structure du rapport et méthodologie

Ce rapport reprend les principaux points et recommandations de chaque session du KPAC. Le chapitre 2 présente les points de vue de Dakar et le chapitre 3 ceux de La Haye. Le contenu de ces rapports est basé sur les notes prises pendant le KPAC, bien qu'elles aient été raccourcies pour limiter la taille de ce rapport. Il met en évidence les idées et les recommandations qui n'ont pas nécessairement fait l'objet d'un consensus entre tous les participants. Les responsables des sessions ont eu l'opportunité de vérifier les résumés de leurs sessions respectives.

Dans les chapitres 4 et 5, le secrétariat du KPSRL a distillé les principales conclusions pour son réseau et a mis en exergue des pistes de suivi pour 2025.



Chapitre 2

Hub de Dakar

1.1 Mot de Bienvenue (jour 1)

Gorée Institute, REPAOC, KPSRL, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

Intervenants : Doudou Dia (Gorée Institute) ; Marja Esveld (Département en charge des questions de stabilisation et des affaires humanitaires, ministère néerlandais des affaires étrangères) ; Sever Dzigurski (KPSRL)

Chacun des co-organiseurs de KPAC a présenté ce que KPAC24 signifie pour lui et ce qui l'a poussé à s'investir dans cette co-organisation :

- Gorée Institute a choisi d'être l'un des co-organiseurs de KPAC24 parce qu'il a reconnu l'importance des thèmes de discussion de KPAC24 notamment l'établissement de la confiance, le partenariat collaboratif, le dialogue démocratique panafricain et les synergies entre la théorie et la pratique.
- Pour le ministère néerlandais des affaires étrangères, KPAC24 est l'occasion de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance entre les pays du Sahel et de

l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au sein de ces pays. Cette confiance ne peut pas être simplement considéré comme un acquis après des siècles d'implication néerlandaise dans la traite des esclaves et l'exploitation coloniale de la région. KPAC24 est l'occasion d'établir des liens, de générer des idées et de créer de l'énergie autour de la coopération pour la gouvernance, la sécurité et les systèmes d'État de droit qui fonctionnent pour les populations, à une époque où la coopération est soumise à des pressions. Cela implique un dialogue plutôt qu'une confrontation : connecter les réalités sur un terrain commun, élargir la vision et éliminer les angles morts.

- Le ministère néerlandais des affaires étrangères a dû interrompre le financement de la prochaine phase du KPSRL, mais il soutiendra désormais la transition du réseau vers un avenir autonome.
- Pour le REPAOC, la KPAC24 est l'occasion de rassembler ses membres de tous les pays d'Afrique de l'Ouest, car le REPAOC est la société civile organisée de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un moment dans son travail plus large de renforcement des liens entre les pays et entre les peuples et les gouvernements.

Pour le KPSRL, KPAC24 est l'événement d'apprentissage phare du calendrier, qui prend d'autant plus d'importance que c'est la deuxième fois qu'un tel événement a lieu en dehors de La Haye. Pour le KPSRL, ces journées constituent également une rampe de lancement pour son avenir étant donné la fin du cycle actuel de financement du ministère des affaires étrangères néerlandais, car le KPSRL, en fin de compte, c'est son réseau.

1.2 Lancement de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes

Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies

Intervenants : *Themba Mahleka (Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies), Alpha Sesay (Ministère de la justice, Sierra Leone), Justice N.M. Mbhele (Free State Division of the High Court, Afrique du Sud), Souleymane Aminatou Daouda Hainikoye (Hiil) Abbas Luyombo (Young Justice Leader), Aimee Ongeso (Grassroots Justice Network), Fernando Marani (Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies).*

Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies agit comme un centre d'impact, rassemblant les gouvernements, la société civile et les organisations multilatérales et régionales pour combler le fossé entre la demande et l'offre de justice en accélérant l'action en faveur d'une justice centrée sur les personnes. Pathfinders offre une plateforme d'échange de pratiques innovantes en matière de collecte de données, d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et d'utilisation efficace des ressources afin de combler les lacunes et de transformer les systèmes judiciaires en prévenant et en résolvant les problèmes de justice communs aux citoyens.

L'[Alliance africaine pour une justice centrée](#) sur les personnes (AAPCJ) est une initiative de Pathfinders et cherche à intégrer le concept de justice centrée sur les personnes sur le continent, en soutenant les acteurs locaux et nationaux dans la mise en œuvre de politiques axées sur la justice et en favorisant une compréhension unifiée de ses principes. Lancée lors de KPAC24, l'Alliance a été créée pour contribuer à la réduction du fossé judiciaire et favoriser l'égalité d'accès à la justice pour tous en promouvant une justice centrée sur les personnes.

La justice centrée sur les personnes est essentielle pour renforcer les contrats sociaux et la confiance entre les citoyens et leur gouvernement. Les projets de recherche menés à l'échelle mondiale et continentale sur les besoins des citoyens en matière de justice ont toujours montré que le problème des besoins non satisfaits est très répandu et qu'il a un impact négatif sur le bien-être des personnes. Parmi les principaux problèmes de justice auxquels les gens sont confrontés figurent les problèmes liés au logement, à la terre et à la famille.

La justice centrée sur les personnes est une approche qui permet de répondre aux besoins de justice à grande échelle. Elle commence par l'identification des besoins des personnes. Ensuite, les parties prenantes conçoivent collectivement des solutions judiciaires pour répondre à ces besoins. Les coalitions, telles que l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes, ont un rôle à jouer dans le soutien de ces interventions. Il s'agit notamment de renforcer systématiquement l'écosystème de données sur les besoins et les expériences en matière de justice, en gardant à l'esprit la prévention des causes profondes des problèmes de justice.

1.3 Plénière d'ouverture (jour 2) Gorée Institute

Intervenants : Doudou Dia (Gorée Institute), Dr. Bakary Sambe (Timbuktu Institute ACPS), Valence Kouame Kadja (CEDEAO), Binta Sidibé Gascon (Observatoire Kisal).

Les intervenants ont relevé un paradoxe douloureux : les jeunes qui se sont battus pour plus de démocratie dans les années 80 et 90 en Afrique de l'Ouest forment aujourd'hui des juntes. **Une partie de la jeunesse actuelle appelle cela un tournant démocratique, fatiguée des démocraties de façade et des initiatives antiterroristes stériles.** Entre-temps, il est impossible de dépendre - et de faire confiance - au pragmatisme économique de la Chine, à l'agression de la Russie ou aux incohérences de l'UE.

Toutefois, certains participants ont souligné que des jonctions avaient déjà été mises en place dans la région, sans résultat. Ils qualifient ces approches de violentes et focalisées principalement au niveau des régions urbaines, au risque de voir une génération traumatisée par la violence et déçue par le gouvernement.

La CEDEAO devrait théoriquement jouer un rôle dans le soutien à la gouvernance, à la croissance économique et à la sécurité. Pensez aux systèmes d'alerte précoce, aux forces de maintien de la paix et à la coordination avec les Nations unies. Cependant, **les participants ont fortement critiqué la CEDEAO pour sa structure descendante et son incapacité (ou son manque de volonté) à mettre fin à la violence ou à limiter les mandats présidentiels, par exemple.** Certains participants ont noté que la CEDEAO souffrait également de coups extérieurs et d'attentes injustes ; son mandat est limité par rapport à celui de l'UE, par exemple. Il s'agit davantage d'un rassemblement de chefs d'État, qui ne parviennent pas à un consensus pour le moment.

Recommandations

- Ouvrir la CEDEAO à la société civile, tout en restant critique à l'égard de la légitimité de la société civile.
- Aller au-delà des discussions philosophiques et conceptuelles des *labels* (démocratie, autocratie, dictature) et se concentrer sur la manière dont les besoins des personnes sont satisfaits : *travaillez avec ce que vous avez et améliorez-le.*

1.4 Recontextualisation de la criminalité en Afrique de l'Ouest - Impact et implications pour la stabilité et le développement

Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

Intervenants : François Patuel (ONUDC), Jeannine Ella Abatan (ISS), Momar Dieng (journaliste indépendant).

Le Sahel, plaque tournante stratégique de la criminalité

Cette session a examiné les résultats de l'évaluation de la menace que représente la criminalité transnationale organisée au Sahel (TOCTA Sahel) réalisée par l'ONUDC. Les [sous-rapports](#) de l'évaluation ont examiné spécifiquement la criminalité concernant le trafic des médicaments, du carburant, des stupéfiants, des armes et l'or ainsi que la traite des êtres humains. La criminalité transnationale a un impact négatif sur la région du Sahel à bien des égards, menaçant la paix et la stabilité, les droits de l'homme, la gouvernance et l'État de droit, ainsi que le développement durable.

Depuis les années 90, le Sahel a acquis une valeur stratégique croissante en tant que plaque tournante, source de ressources et marché. Cette évolution s'est accompagnée d'une militarisation de l'accès à ces ressources et, partant, d'une entrave à l'accès aux médicaments ou à la justice, par exemple. Cette économie illégale est également marquée par l'exploitation sous forme de travail forcé (des enfants) et de traite des êtres humains. Les réseaux criminels sont fluides et très innovants. Les mesures de lutte contre la traite des êtres humains ont par exemple conduit à la création de nouveaux itinéraires, tandis que les migrants prennent des risques plus dangereux et que les prix augmentent.

L'impact

Cette économie se nourrissant de l'instabilité et de l'impunité, les gains obtenus alimentent les conflits et entravent les solutions pacifiques. L'argent généré par les activités illégales est également utilisé pour infiltrer l'État ou influencer les élections, en utilisant sa protection et son infrastructure. Les chefs des réseaux criminels sont en mesure de remettre en question les structures de pouvoir traditionnelles. Le journalisme indépendant - et donc les contre-pouvoirs - est également menacé par ces groupes.

Il y a également un impact sur le développement au sens large. Outre l'accès limité aux services de base mentionné ci-dessus, le commerce illicite et le blanchiment d'argent perturbent également la dynamique du marché, tandis que les impôts (qui se traduisent en principe par des biens publics et une redistribution des richesses) sont éludés. Par exemple, le Burkina Faso perd 490 millions de dollars par an sur les réseaux d'or, alors que son budget santé est de 435 millions de dollars. Du point de vue des soins de santé, les faux médicaments, l'accès limité à ces derniers et les épidémies d'opioïdes constituent un grave problème

Recommandations

- Une approche régionale est nécessaire pour mettre au jour les chaînes et réseaux d'approvisionnement illicites.
- Souvent, les mesures n'ont été prises qu'après des attaques violentes, alors que l'accent devrait être mis sur la prévention en s'attaquant aux réseaux criminels qui financent ou rendent possible la violence.
 - Cela signifie qu'il faut considérer les réseaux criminels non pas comme des groupes ou des individus problématiques, mais comme un problème systémique pour la paix et le développement.
- Déstigmatiser le commerce illicite socialement accepté et pratiquement nécessaire (par exemple le carburant), car la nécessité de le dissimuler renforce les réseaux illicites.

- La protection des journalistes est essentielle : la société civile a besoin de leurs informations pour agir.

1.5 L'espace numérique - une épée à double tranchant pour la paix et la confiance en Afrique de l'Ouest ? Traiter la (dés)information et construire la paix en ligne Search for Common Ground

Intervenants : *Habibou Bako (SfcG), Bilal Tairou (AFCA), Lena Slachmuisjlder (SfcG), Fatouma Harber (Forum de Bamako sur le numérique et la cohésion sociale), Maud Bakirdjian (SfcG).*

Opportunités et risques des médias sociaux pour la paix

Cette session a examiné le potentiel des médias numériques pour la paix et les conflits. D'un point de vue positif, les médias sociaux peuvent mettre en avant des voix marginalisées, par exemple les influenceurs de TikTok qui partagent des histoires de Tombouctou dans des formats accessibles et attrayants. La collaboration transfrontalière et l'intégration des canaux de communication traditionnels (par exemple, la radio et le bouche-à-oreille) offrent de grandes possibilités pour les régions où l'accès à l'internet est limité.

Cependant, la désinformation est omniprésente - en particulier pendant les crises - et souvent menée non seulement par des individus mais aussi par des acteurs étatiques en Afrique de l'Ouest. L'intelligence artificielle joue un double rôle, à la fois comme moteur de la désinformation (les algorithmes donnent la priorité aux contenus polarisants) et comme outil de détection.

La vérification des faits (par exemple en responsabilisant les micro-influenceurs) et la formation des modérateurs numériques (par exemple les responsables de groupes WhatsApp) sont utiles, mais il faut s'attaquer aux causes profondes : la résilience des communautés, la promotion de récits inclusifs (initiatives telles que [TRAFIC](#) et [DONIBLOG](#)) et l'instauration de la confiance entre les groupes sont essentielles pour contrer les récits qui sèment la discorde et empêcher l'apparition d'un terreau fertile pour la désinformation.

Recommandations

Pour transformer l'espace numérique d'une source de conflit en une plateforme de confiance et de construction de la paix en Afrique de l'Ouest, les organisateurs de la session ont conseillé:

- Promouvoir les partenariats et le partage des connaissances entre la société civile, les gouvernements, les entreprises technologiques et les organisations internationales pour une consolidation efficace de la paix numérique.
- Obliger les grandes entreprises technologiques à la transparence et aligner les normes numériques ou les algorithmes sur la cohésion sociale.
- Développer la *politique naissante de l'UA en matière de sécurité et d'autonomisation des enfants en ligne*.
- Combiner la recherche sur les menaces numériques émergentes et sur la consolidation innovante de la paix.
- Concevoir des initiatives de consolidation de la paix numérique qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe et intègrent les jeunes, en reconnaissant que ces groupes sont souvent les plus touchés par les dommages causés par les technologies numériques.
- Promouvoir l'éducation aux médias pour aider les individus à identifier la désinformation, à évaluer la crédibilité des sources et à prendre des décisions en ligne en connaissance de cause.

1.6 Perspectives des OSC sur les lignes directrices de mise en œuvre de la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme de l'Union européenne (PDDH de l'UE)

PAX

Intervenants: *Charles Elkins (PAX), Roger Minoungou (PAX).*

La PDRDH de l'UE

La politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme de l'Union européenne (EU HRDDP) a été approuvée par les ministres des Affaires étrangères de l'UE en 2024. Cette politique vise à éviter et à réduire les violations potentielles des droits de l'homme résultant du soutien de l'UE à la sécurité des pays non membres de l'UE. Elle concerne principalement la Facilité européenne de paix (EPF) et les missions de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Le HRDDP de l'UE est fortement influencé par une politique similaire de l'ONU, bien que la version de l'UE mette davantage l'accent sur l'analyse de genre et le rôle de la société civile.

Pour la plupart des acteurs de la société civile participant à cette session, c'était la première fois qu'ils entendaient parler de cette politique. Même s'ils ont salué l'initiative, ils ne croient guère en la capacité de l'UE à mettre en œuvre cette politique, sur la base des schémas d'engagement actuels avec la société civile (voir ci-dessous).

Coopération de l'UE avec la société civile

Les acteurs de la société civile de plusieurs pays africains (Niger, Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin, Cabo Verde, Gambie et Côte d'Ivoire) ont exprimé leur frustration quant à la manière dont l'UE communique et interagit avec le public et de la société civile. Il ne s'agit pas d'un véritable partenariat. Cela correspond à l'expérience de PAX en matière de soutien aux OSC de six pays d'Afrique de l'Ouest. Les acteurs de la société civile ont fait part de leur frustration face aux exigences de financement de l'UE et au fait d'être traités comme une simple ressource plutôt que comme de véritables partenaires. Les représentants des missions étrangères ont également souligné la myriade d'initiatives de développement de l'UE (ou des États membres de l'UE) sans coordination.

(Ne pas) tirer les leçons de l'histoire

Des préoccupations concernant les initiatives précédentes de l'UE se sont également reflétées dans les discussions de la session. Bien que la politique de l'UE en matière de développement des ressources humaines contienne des messages positifs et des promesses, les participants doutent de la capacité de l'UE à mettre en œuvre cette politique. Si ce n'est pas le cas, elle deviendra simplement une autre réalité sur papier.

La nouvelle mission PSDC dans le Golfe de Guinée (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire et Ghana) montre que l'UE n'a apparemment pas tiré les leçons de l'échec de la mission PSDC du G5 (Mauritanie, Tchad, Burkina Faso, Niger et Mali), qui a souffert d'un manque de ressources, d'une ambition démesurée et d'un excès de zèle. La mission dans le Golfe de Guinée fonctionne avec une équipe réduite, qui pourrait ne compter que six personnes. En outre, les participants se sont demandés si ce soutien à la réforme du secteur de sécurité (RSS) dans le Golfe de Guinée (y compris les armes létales qui pourraient être utilisées contre le Bénin) était fondamentalement différent d'un soutien similaire (mais antérieur au HRDDP de l'UE) au Niger juste avant le coup d'État - quelles leçons ont été tirées de cette expérience antérieure ?

Plus généralement, les participants ont noté que l'Afrique ne semble pas être une priorité absolue pour l'UE, comme en témoigne la réduction des missions diplomatiques de l'UE dans le cadre de la politique de la porte d'entrée mondiale. L'UE peut donc difficilement rester un acteur important de la sécurité et de l'État de droit en Afrique.

Les participants estiment que l'UE devrait s'inscrire dans une logique de soutien institutionnel à l'UA, et en particulier à la CEDEAO, pour tenter de les rendre plus accessibles. Ces organisations souffrent d'un manque de crédibilité au sein de la société civile en Afrique. En ce qui concerne la CEDEAO, il existe une perception commune selon laquelle l'organisation est un club fermé et élitiste, soutenu par les dirigeants occidentaux, en particulier la France

Recommandations

- Il est important pour l'UE d'impliquer les OSC locales dans la mise en œuvre de la politique.
- L'UE devrait aligner ces ambitions de soutien des réformes du secteur de sécurité aux ressources allouées à la coopération diplomatique avec l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.
- L'UE et les États membres comme les Pays-Bas devraient jouer un rôle en aidant l'UA et la CEDEAO

1.7 L'Alliance des États du Sahel - Une réponse régionale aux échecs du G5 Sahel dans la lutte contre l'extrémisme violent L'école de Maintien de la Paix

Intervenants : Mady Ibrahim Kante (École de Maintien de la Paix), Dr. Bakary Sambe (Timbuktu Institute ACPS), Fatoumata Traoré (MISAHEL), Binta Sidibé Gascon (Observatoire Kisal).

L'Alliance des États du Sahel (AES)

Cette session a exploré l'émergence de l'AES en tant que réponse aux échecs du G5 Sahel. Elle a évalué ses perspectives de stabilisation régionale et de lutte contre l'extrémisme violent.

L'incapacité du G5 Sahel à relever les défis sécuritaires et sa dépendance à l'égard des décideurs étrangers ont ouvert la voie à une alternative sous la forme de l'AES. Ses objectifs sont un commandement militaire régional unifié, une dépendance réduite vis-à-vis des forces extérieures et des initiatives socio-économiques visant à s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme. Elle implique également de nouveaux partenaires tels que la Russie et la Chine.

Recommandations

- Un partage optimal des renseignements, l'allocation des ressources et la capacité militaire sont nécessaires pour accroître l'efficacité.
- Relations régionales : Une collaboration cohérente avec les institutions africaines et les pays émergents renforcerait le caractère autonome de l'AES sur le plan régional. Le succès dépend également de la manière dont l'AES façonnera ses relations avec ses voisins et de sa capacité à gérer les relations avec la CEDEAO.
- Rester centré sur les populations : Bien que l'AES ait répondu à un désir de changement largement partagé, les violations des droits de l'homme sont persistantes dans la région du Sahel central et l'**État de droit** est nécessaire **pour protéger les civils**. Certains considèrent que cette situation est le résultat d'une approche exclusivement militaire. Il est nécessaire que la **population locale** (par exemple les chefs de communautés, les jeunes, les associations de femmes, la société civile) soit impliquée dans la conception de ces politiques de sécurité et qu'elle facilite le dialogue à leur sujet.
- **Combiner les stratégies de sécurité avec des interventions dans les services de base**, l'éducation, la santé, l'agriculture et l'emploi renforcerait la légitimité de l'AES. Cela permettrait également de prévenir les causes profondes de l'extrémisme violent.
- La mise en œuvre d'un cadre indépendant pour surveiller les violations des droits de l'homme et veiller à ce que les auteurs soient traduits en justice est nécessaire pour

relever ces défis, y compris les réformes de la justice pour l'égalité d'accès. La formation des militaires et des forces de l'ordre au droit et à une interaction responsable avec les citoyens va dans ce sens.

1.8 Restriction de la liberté et de l'espace civique en Afrique de l'Ouest Plate-forme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (CSPPS)

Intervenants : Adam Dicko (*Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie*), Komi Abitor (*Entreprises de Production de l'Ouest*), Vincent Azumah (*West Africa Network for Peacebuilding*), Mamadu Queta (*Commission de consolidation de la paix des Nations Unies en Guinée-Bissau*), et Peter van Sluijs (*CSPPS*).

Une vision pour un espace civique ouvert en Afrique de l'Ouest

Un espace civique ouvert en Afrique de l'Ouest est un espace où les personnes, les communautés, les femmes et les filles, les jeunes et les communautés marginalisées ne craignent pas de s'exprimer vis à vis gouvernement, y compris en partageant leurs préoccupations et en remettant en question certaines de ses politiques (le cas échéant). Cela implique que les gouvernements ne gardent pas main mise sur les institutions et les organisations de la société civile. Un espace civique ouvert est :

- Un espace de **solidarité et de partenariat** entre la société civile, dans sa diversité, pour mettre en avant les besoins et les souhaits de la population dans sa diversité. La collaboration entre les réseaux est essentielle pour étendre la portée et obtenir une plus grande influence.
- Un espace où les sociétés civiles et les communautés peuvent **se faire confiance**.
- Un lieu où les médias sociaux, la presse et les autres outils de communication ne sont pas utilisés à mauvais escient contre la société civile et où celle-ci a **accès aux médias**, y compris aux médias sociaux, pour communiquer avec les communautés et le public.
- Un espace où les militants et les représentants des organisations peuvent tenir des réunions et mettre en œuvre leurs activités **sans être harcelés**.
- Un espace de **plaidoyer collaboratif**, dans lequel la société civile traduit les besoins de la population dans le langage du gouvernement, tout en restant fidèle à son mandat et à ses valeurs.
- Un espace où la société civile se soutient mutuellement pour **dénoncer les injustices** et orienter les flux de financement des gouvernements et des pays partenaires vers ceux qui en ont besoin.

Gouvernance transnationale centrée sur les personnes

Placer les personnes au centre signifie donner de l'espace à la société civile locale et aux communautés, dans toute leur diversité, pour s'organiser, s'exprimer et proposer leurs idées pour l'avenir.

Recommandations

Les pays partenaires et les institutions multilatérales devraient

- Restructurer les possibilités de financement pour les ouvrir à de nouvelles organisations de la société civile, locales et diversifiées.
- Éviter de dresser des obstacles forme de conditionnalités telles que de longue années d'expérience/établissement ou de procédures de passation de marchés complexes. Donner la priorité aux organisations ayant une forte assise communautaire.
- Les politiques et programmes de renforcement de la société civile devraient comporter les éléments suivants :
- Relier les organisations de la société civile en réseaux pour un plaidoyer collectif, un apprentissage et un soutien mutuel.

- Soutenir les médias libres et indépendants, y compris les médias sociaux.
- Protection juridique et garanties de sécurité des leaders de la société civile.
- Renforcer les compétences pour influencer efficacement les politiques et les activités de lobbying et de plaidoyer.

1.9 Politique étrangère féministe : Quel rôle pour les OSC ? Plate-forme de connaissances Sécurité et État de droit (KPSRL)

Intervenantes : Ndèye Laïty (*Collectif JAMA*), Fatou Wasso Tounkara (*Action Feministe Sénégal*) et Marie-Josée KANDANGA (*ONU Femmes*).

La société civile dans la promotion et la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe

Cette session du KPAC24 a exploré le rôle essentiel de la société civile - ONG, mouvements de base, groupes de défense et réseaux féministes - dans la promotion et la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe (PEF). Elle a également abordé les défis auxquels les acteurs de la société civile sont confrontés et a identifié des stratégies pour amplifier leur influence dans les espaces politiques internationaux.

Les acteurs de la société civile ont jusqu'à présent joué un rôle crucial dans l'élaboration, la mise en œuvre et la responsabilisation des gouvernements en matière de politiques étrangères féministes. Dans les contextes en proie au conflit et à la fragilité (FCAS), de nombreuses politiques étrangères féministes s'appuient sur des partenariats avec des OSC pour mettre en œuvre des programmes sur le terrain. Ces organisations disposent souvent de connaissances locales, d'une légitimité et d'une confiance qui font défaut aux gouvernements, ce qui en fait des acteurs clés dans la réalisation des objectifs de ces politiques. Les OSC jouent également un rôle de veille, en demandant aux gouvernements de rendre compte de leurs engagements envers les principes féministes en matière de politique étrangère. Elles surveillent les progrès accomplis par le biais d'évaluations indépendantes, d'examen des politiques et de mécanismes de rapportages

Défis pour les OSC dans la promotion des PEF

Néanmoins, le chemin des OSC vers une mise en œuvre plus équitable des PEF reste semé d'embûches :

- Qui définit l'agenda des politiques étrangères féministes ? La plupart des OSC ont souligné que les politiques étrangères féministes tendent à être imposées et sont très politisées, protégeant essentiellement l'agenda politique des pays du Nord.
- Fragmentation et politisation des OSC : la fragmentation de la société civile (en particulier des organisations de femmes) en groupes plus petits, souvent concurrents, avec des agendas, des idéologies ou des approches différents, a été signalée comme l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des PEF. Cela se produit souvent en fonction de critères tels que l'orientation sectorielle, l'appartenance ethnique, la religion, l'approche de travail et l'orientation politique. (OSC traditionnelles Vs nouveaux mouvements féministes émergents)
- Manque de ressources et réactions négatives : Les acteurs de la société civile sont confrontés à des défis tels que les limitations de financement, les politiques gouvernementales restrictives et les risques d'opérer dans des environnements hostiles sur fond culturel et religieux.

Recommandations

- Les acteurs de la société civile sont indispensables à l'élaboration et au succès des politiques étrangères féministes. Leurs activités de plaidoyer, leur expertise et leurs liens avec les communautés à la base garantissent que ces politiques restent

enracinées dans les expériences vécues par les personnes les plus marginalisées. **Les gouvernements qui mènent des politiques étrangères féministes doivent donner la priorité aux partenariats avec la société civile afin de créer un changement inclusif, transformateur et durable.**

- La mise en œuvre des PEF **nécessite une perspective intérieure et extérieure**. Les pays donateurs traditionnels du Nord doivent veiller à ce que les documents de politique étrangère soient dépolitisés et adaptés aux contextes dans lesquels ils doivent être appliqués.
- La société civile et les autres acteurs clés des pays donateurs doivent également **surveiller leur propre culture organisationnelle, leur éthique et leur dynamique de mise en œuvre** ;
- L'expression "politique étrangère féministe" reste controversée, en particulier dans les pays du Sud. Il est important de **s'interroger en permanence sur la mesure dans laquelle son utilisation compromet la réalisation de ses objectifs. Et si nécessaire, réfléchir à des "alternatives" ou à des moyens créatifs de présenter et de mettre en œuvre les PEF.**
- La mise en œuvre de FFP **doit être contextualisée pour contrer les réactions négatives potentielles** liées aux différences culturelles, aux systèmes politiques, aux conditions économiques et aux normes sociétales dans d'autres pays, en particulier dans les pays fragiles.
- Il est essentiel de combler le fossé entre les institutions politiques et les OSC (en particulier les mouvements féministes émergents). Cela implique
 - considérer les OSC comme une source dynamique d'idées et de perspectives politiques, de partenariats et de soutien,
 - **établir un cadre de dialogue permanent** entre les acteurs institutionnels, d'une part, et la société civile dans toute sa diversité, d'autre part.
 - offrir un soutien concret (financier et institutionnel), en particulier aux mouvements féministes émergents.

1.10 A qui le mandat ? La gouvernance de la sécurité locale dans les contextes fragiles VNG International

Intervenants : *Didier Kanimbu Mulolo (IGTER RDC), Général Sébastien Gobula Eboa (Police Nationale Congolaise), Jean de Dieu Selemani Mabiswa (Administrateur territorial d'Uvira RDC), Mahamady Togola (WANEP).*

Une analyse comparative de la RDC et du Mali

Comment stabiliser les régions de l'Est de la République démocratique du Congo déchirées par la guerre ? Comment établir la confiance entre les citoyens et les gouvernements locaux ? Les leçons tirées de la gouvernance décentralisée de la sécurité en RDC ne peuvent être considérées indépendamment des dynamiques récentes de gestion collective des conflits par les missions internationales de maintien de la paix. Après un quart de siècle, la MONUSCO a commencé à se retirer de la RDC, ce qui ressemble au retrait de la MINUSMA du Mali en 2023. Comment combler au mieux le vide sécuritaire ? Qui devrait jouer le rôle principal ? Comment aider les autorités locales à gérer la sécurité ? Comment s'assurer que les solutions proposées par les citoyens aux problèmes de sécurité locale sont entendues et prises en considération ?

S'appuyant sur le programme ESPER financé par le MAE néerlandais en RDC, cette session a discuté des expériences et des meilleures pratiques en matière de gouvernance locale de la sécurité dans l'est de la RDC et a réfléchi à la manière dont les mécanismes de gouvernance locale et les missions de maintien de la paix interagissent dans la pratique. La session a examiné les lacunes, les leçons apprises et les opportunités de pratique dans le contexte spécifique du

retrait des Nations Unies, en adoptant une analyse comparative des expériences de la RDC et du Mali.

Recommandations

- Veiller à ce que **les autorités locales soient au cœur de la gouvernance de la sécurité et de la stabilisation**. Cela signifie, d'une part, fournir une assistance technique et un soutien institutionnel pour renforcer leurs capacités et, d'autre part, favoriser les partenariats entre les autorités locales, les forces de sécurité nationales et les agences internationales pour améliorer la coordination et le partage d'informations et mettre en place des groupes de travail ou des comités conjoints pour traiter des questions de sécurité spécifiques en collaboration.
- Un **partenariat solide entre les autorités locales, la police et la société civile** est essentiel pour assurer la sécurité des citoyens, en particulier dans le contexte du retrait de la MONUSCO. Pour y parvenir, il est essentiel d'établir des mécanismes conjoints pour suivre l'évolution des besoins en matière de sécurité et de justice, contrôler l'efficacité des initiatives locales en matière de sécurité et évaluer régulièrement l'impact des politiques sur la sécurité des communautés, la prévention des conflits et les efforts de stabilisation afin de co-crée des stratégies d'adaptation.
- La promotion de la transparence et de la redevabilité dans les opérations de sécurité locales est essentielle pour instaurer la confiance et la légitimité au sein de la population.

1.11 La voix des jeunes : Instaurer la confiance pour la paix et la sécurité par le dialogue, l'utilisation responsable de la technologie et le co-leadership intergénérationnel **Interpeace et Initiative Sougourounoma pour l'Education, la Paix et la Santé (ISEPS)**

Intervenants : Henri Kabore Sougourounoma (ISEPS), Oumarou Diallo (Interpeace Burkina Faso), et Jalia Niyonkuru (Interpeace Burundi).

Au cours de cette session, les expériences du Burundi et du Burkina Faso ont servi de catalyseurs à des échanges plus approfondis sur l'amélioration de la participation des jeunes aux processus de paix.

Burkina Faso : Dialogue interreligieux

Le soutien au dialogue interreligieux au Burkina Faso crée des espaces où les jeunes peuvent échanger des idées afin de surmonter la méfiance et de lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Le dialogue, associé à des sessions de renforcement des capacités, vise à aider les jeunes à comprendre les conflits, à promouvoir la cohésion sociale et à favoriser l'harmonie interreligieuse. En ligne, les jeunes sont aidés à lutter contre la désinformation, à se protéger des discours haineux et à vérifier les faits.

La recherche-action et le dialogue sont des méthodes clés utilisées pour impliquer les jeunes, les écouter et veiller à ce que chacun puisse s'exprimer. Les participants ont ajouté que dans la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, les programmes d'alphabétisation pour les femmes et le fait de les encourager à exprimer leurs besoins sont également essentiels, de même que le développement d'activités génératrices de revenus.

Le financement des projets pour la jeunesse reste un défi, tout comme l'instabilité politique et la priorité donnée aux approches militaires plutôt qu'aux initiatives de paix.

Burundi : Participation des jeunes

Pour surmonter les divisions politiques et ethniques, les jeunes de différents partis politiques sont rassemblés au sein de plates-formes de cohésion sociale et de développement. Cela leur permet de gérer les processus électoraux de manière pacifique et responsable dans un contexte où les élections ont été marquées par la violence entre les jeunes. Les projets de développement luttent contre la manipulation et l'exploitation des jeunes pendant les élections, qui résultent souvent de leur vulnérabilité socio-économique.

Les participants ont souligné la nécessité d'évaluer si les jeunes possèdent les compétences requises pour participer aux processus de consolidation de la paix, tandis que d'autres ont noté la nécessité de repenser les stratégies développées dans les milieux universitaires et intellectuels pour répondre aux besoins locaux des communautés dans le cadre des efforts de consolidation de la paix

Recommandations

- Augmenter les initiatives de soutien direct aux jeunes (en évitant le symbolisme) et créer des réseaux de partage d'expérience entre les jeunes et les aînés.
- Travailler à **l'autonomisation économique des jeunes et des femmes**, car leur vulnérabilité socio-économique les rend vulnérables à l'extrémisme (ou à son adhésion).
- Traiter les jeunes comme des acteurs dotés d'un pouvoir d'action, plutôt que comme des bénéficiaires.
- **Renforcer sincèrement les capacités des jeunes dans les processus de consolidation de la paix et les organes de décision** - et mettre leur expertise en pratique.
- En tant que jeunes, apprenez à travailler en synergie plutôt qu'en concurrence.
- Les anciens devraient "se retirer et penser à former la prochaine génération au lieu d'occuper éternellement des postes de direction".
- Créer des écoles qui ne se contentent pas d'enseigner la démocratie, mais qui fonctionnent et éduquent de manière démocratique.

1.12 RESPACE Peace : Réimaginer des espaces et des infrastructures équitables pour une paix durable **Conducive Space for Peace**

This session aimed at sharing and reflecting on the four RESPACE scenarios about the future of global collaboration (described below) and on their implications.

Quatre scénarios

Dans le **scénario du labyrinthe**, le multilatéralisme connaît une renaissance. Pensez à une réforme bureaucratique et descendante de l'ONU : une institution plus participative, mais toujours confrontée à des dynamiques de pouvoir qui profitent aux États puissants et limitent l'inclusion de la société civile.

Pour ce scénario, les participants prévoient un travail plus exigeant en ressources pour les OSC en raison de processus très procéduraux. Il n'y aurait pas de perspectives ascendantes, ce qui poserait des problèmes en termes de représentation (par exemple des femmes et des jeunes) et de légitimité de la réforme.

La recherche devrait avoir pour priorité de combler les lacunes entre les communautés à la base et le système des Nations unies nouvellement réformé. Les liens entre le secteur privé et les défenseurs des droits de l'homme seraient essentiels.

Le **scénario des passerelles** prévoit un changement complet dans la collaboration mondiale, où un grand pouvoir est accordé à la société civile et aux mouvements sociaux, en particulier par le biais d'assemblées citoyennes ascendantes.

Dans ce scénario, les participants développeraient des outils pour améliorer l'interconnexion entre les réseaux civiques translocaux. Cela simplifierait la mobilisation des ressources et donnerait plus d'autonomie vis-à-vis d'acteurs tels que les organisations offrant des services technologiques et les médias. Le point de départ devrait être des partenariats équitables, y compris au sein de la société civile. Les organisations devraient renforcer la solidarité, être responsables les unes envers les autres et créer un véritable espace d'échange.

Le scénario des tours concerne la fragmentation du monde en blocs régionaux isolés et concurrents. La coopération intrarégionale au sein des blocs conduit à une plus grande unité entre les États et les réseaux qui appartiennent aux mêmes blocs

Dans ce scénario, les participants prévoient que l'accent mis sur la coopération au sein des régions pourrait signifier la fin des partenariats intersectionnels et un rétrécissement supplémentaire de l'espace civique. Toutefois, des blocs régionaux puissants pourraient améliorer la mise en œuvre de l'agenda de localisation (y compris la mobilisation des ressources au niveau local) et des approches communautaires. "Si vous voulez faire quelque chose pour nous sans nous, vous finirez par faire quelque chose contre nous".

Le scénario des murs implique une forte militarisation et sécurisation du monde, avec une vague autoritaire mondiale. Les États agiraient unilatéralement.

Les participants pensent que l'existence même de la société civile serait menacée, d'où l'importance 1) d'agir tôt, avant que les fenêtres de collaboration ne soient complètement fermées, et 2) de trouver des moyens de travailler de manière discrète.

Recommandations

- Aborder les risques posés par les scénarios possibles, en particulier les scénarios de la tour et des murs.
- Encourager la collaboration interrégionale au sein de l'espace civique et résister aux efforts visant à soutenir la militarisation lourde et la sécurisation.
- Reconnaître l'importance de la confiance et de la redevabilité inter-organisationnelles pour faciliter de véritables espaces d'échange.
- Dans le cadre des discussions sur la réforme des institutions multilatérales, telles que les Nations unies, l'accent est mis sur l'inclusion active des communautés à la base au niveau de la gouvernance mondiale.

1.13 Reconstruire la confiance et le contrat social grâce à des politiques centrées sur les personnes : Utiliser les données pour placer les usagers de la justice au cœur de la justice **The Hague Institute for Innovation of Law (HiIL)**

Intervenants : *Thomas Ouédraogo (Centre pour la gouvernance démocratique), Maître Hamadou Mounkaila Kadidiatou (Association pour la Défense et la Protection de l'Enfant et de la Femme au Niger), Maiguizo Kane Mahaman Mansour (Chef de Canton de Tessaoua, Niger), Cedric Tapsoba (HiIL).*

Des données fiables pour une justice inclusive

La session s'est concentrée sur le renforcement de la démocratie et de l'État de droit par le biais de systèmes de justice centrés sur les personnes (PCJ). La discussion a porté sur l'utilisation des données pour comprendre les besoins des personnes en matière de justice et concevoir des politiques efficaces.

Il est nécessaire d'opérer un changement de paradigme vers la justice centrée sur les personnes, en se concentrant sur les besoins de justice des individus et des communautés plutôt que sur ceux des institutions. Les discussions ont souligné l'importance de comprendre les réalités et

les défis quotidiens de l'accès à la justice, d'évaluer l'efficacité des interventions et de suivre les progrès vers l'ODD 16.3

Toutefois, des questions ont été soulevées quant à la faisabilité de la mise en œuvre de la justice centrée sur les personnes dans les contextes en proie au conflit et à la fragilité, en raison du manque de données fiables (ventilées) permettant de comprendre les expériences des groupes marginalisés. Ces données permettraient de prendre en compte les besoins de tous, en particulier ceux des femmes, des enfants et des autres groupes marginalisés. "Les données ne sont pas seulement des chiffres ; elles concernent la vie des gens. Les programmes d'aide juridique et la formation des acteurs de la justice aux questions de genre sont des exemples d'initiatives favorisant l'accès des femmes à la justice.

Systèmes de justice traditionnels

Les présentations ont exploré le potentiel d'intégration des systèmes de justice traditionnels aux systèmes formels pour améliorer l'accès à la justice pour tous, étant donné que les systèmes traditionnels sont essentiels pour assurer l'accès à la justice au niveau de la communauté. Une intégration réussie peut répondre aux préoccupations concernant le respect des droits de l'homme dans les systèmes traditionnels et garantir l'alignement sur les cadres juridiques nationaux.

Engagement de la société civile

La société civile joue un rôle dans la promotion de la justice centrée sur les personnes et dans le plaidoyer en faveur des réformes de la justice (par exemple, campagnes de sensibilisation juridique, programmes parajuridiques communautaires, plaidoyer en faveur des changements de politique). Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontées les organisations de la société civile dans des contextes fragiles et sur la nécessité d'un soutien et d'une collaboration accrue.

Recommandations

- Mener des **recherches** supplémentaires **pour comprendre les besoins** des personnes en matière **de justice** (en particulier dans les FCAS), l'efficacité des différentes interventions en matière de justice afin d'éclairer l'élaboration des politiques et le rôle des systèmes de justice traditionnels dans la promotion de la paix, de la réconciliation et de la cohésion sociale.
- **Intégrer les systèmes de justice traditionnels aux systèmes formels** afin d'améliorer l'accès à la justice au niveau communautaire.
- Veiller à ce que les politiques de justice soient inclusives et répondent aux besoins spécifiques des groupes marginalisés, tels que les femmes, les enfants et les personnes handicapées.
- **Promouvoir l'utilisation de la technologie et l'innovation pour améliorer l'accès à la justice**, comme les tribunaux mobiles et les plateformes de résolution des litiges en ligne.
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile à défendre les réformes de la justice et à fournir une assistance juridique aux communautés.
- Encourager la collaboration entre les institutions du secteur de la justice, les organisations de la société civile et les chefs traditionnels afin de promouvoir une justice centrée sur les personnes.

1.14 Implications pour la pratique (jour 3)

Plate-forme de connaissances Sécurité et État de droit (KPSRL)

Le troisième jour de la conférence, les participants ont formulé les principales recommandations en matière de programmation et de politique émanant des points saillants de la conférence. Voici un résumé des discussions.

Comment placer les personnes au centre de la gouvernance :

Renforcer la CEDEAO en tant qu'organisme régional et restaurer la confiance : La CEDEAO doit passer d'une **organisation centrée sur l'État et élitiste à une institution centrée sur les personnes, décentralisée et responsable**, qui s'adresse directement aux citoyens et répond à leurs besoins. Une CEDEAO réformée doit devenir **plus démocratique, plus décentralisée, plus efficace sur le plan de la sécurité et plus intégrée sur le plan économique** pour retrouver sa crédibilité et sa légitimité. L'institutionnalisation de la participation directe des citoyens est cruciale dans les organes de décision régionaux. Le gouvernement de la CEDEAO devrait investir dans des assemblées de citoyens, des plateformes de consultation numérique, des systèmes de quotas et des rôles consultatifs renforcés pour des groupes spécifiques tels que les OSC, les jeunes et les mouvements communautaires à la base.

Renforcer le dialogue diplomatique : Les gouvernements des donateurs et les organisations internationales devraient institutionnaliser des dialogues diplomatiques structurés, continus et inclusifs qui comblent les fossés géopolitiques, conformément au paysage multipolaire actuel. Pour ce faire, il convient d'impliquer non seulement les acteurs étatiques, mais aussi la société civile, les organisations régionales et les diverses parties prenantes. Si cela est fait avec une bonne dose de gestion des attentes, cela favorisera la confiance, abordera les tensions sous-jacentes et créera des voies durables pour la coopération.

Développer des mécanismes permettant d'identifier les besoins et les aspirations des populations, et par là même identifier des approches permettant d'élargir l'accès des acteurs sociaux à la prise de décision et à l'élaboration des politiques. Cet accès nécessiterait un soutien à la gouvernance locale et décentralisée (informelle), ainsi que l'inclusion de la société civile. Les institutions (et les organisations) devraient investir dans des projets pilotes qui peuvent être testés, adaptés et affinés sur base du retour d'information de la communauté, dans le but de passer à l'échelle supérieure à un stade ultérieur. La documentation des enseignements tirés et des meilleures pratiques afin d'éclairer une mise en œuvre plus large (et l'élaboration des politiques) devrait être au cœur des interventions.

Comment réimaginer l'avenir de la construction de la paix :

Privilégier les modèles de financement flexibles qui permettent aux programmes de s'adapter à l'évolution des besoins et des priorités. Les donateurs devraient veiller à ce que les partenariats soient à *long terme, adaptables et pilotés localement* par le biais d'accords de financement pluriannuels plutôt que par des subventions à court terme basées sur des projets.

Parallèlement, les acteurs de la programmation à différents niveaux doivent s'efforcer de renforcer l'appropriation locale et la **conception et la mise en œuvre dirigées par la communauté** en encourageant l'expertise locale, le financement direct des donateurs aux organisations communautaire et l'évaluation des besoins par la communauté afin de garantir que le financement s'aligne sur les défis réels sur le terrain.

Intégrer de manière transversale la thématique "paix" dans les activités communautaires en impliquant les acteurs religieux et les chefs traditionnels. Les chefs religieux et les chefs traditionnels exercent une influence considérable au sein de leurs communautés, ce qui en fait des partenaires essentiels dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Pour maintenir efficacement les initiatives de paix par l'intermédiaire de ces acteurs et institutions, les

autorités gouvernementales devraient mettre en place des plateformes de dialogue interconfessionnel et interculturel où les chefs religieux et les chefs traditionnels de diverses origines peuvent interagir à travers des dialogues ouverts et inclusifs avec les communautés (à cet égard, des modalités d'engagement spécifiques visant à garantir que les droits des femmes restent au cœur du débat sont essentielles). Ces plateformes peuvent servir d'espace sûr pour discuter des défis communs, partager les meilleures pratiques et développer des stratégies unifiées de consolidation de la paix. Les gouvernements nationaux devraient s'efforcer de mettre au point des mesures et des mécanismes de retour d'information afin d'évaluer les résultats de ces plateformes, de recueillir les avis des communautés et d'ajuster les stratégies en fonction des besoins.

Promouvoir le co-leadership intergénérationnel : Les gouvernements devraient encourager (et œuvrer en faveur) d'une prise de décision partagée et d'un partage du pouvoir en établissant des conseils et des plateformes intergénérationnels où les anciens et les jeunes travaillent ensemble. Promouvoir des **programmes de mentorat** où des leaders expérimentés guident et soutiennent les jeunes bâtisseurs de paix et encourager la représentation des jeunes dans les processus de paix locaux et nationaux. Au-delà des initiatives "ad hoc", il est essentiel de promouvoir des politiques nationales qui **institutionnalisent le co-leadership intergénérationnel dans la gouvernance et la construction de la paix**. Cette institutionnalisation devrait s'accompagner de mesures visant à renforcer les initiatives de paix communautaires qui **intègrent les mécanismes traditionnels de résolution des conflits** (adaptables aux défis contemporains).

Mettre les données et la technologie au service de la consolidation de la paix : Les gouvernements, la société civile et les organisations internationales devraient exploiter les données probantes et les outils numériques pour améliorer la prise de décision et l'engagement des communautés dans les efforts de consolidation de la paix.

Au-delà des données formelles, l'exploitation des preuves doit inclure des données moins conventionnelles enracinées dans les expériences vécues et devrait couvrir à la fois les acteurs formels et informels. Tirer parti de la technologie signifie élargir les plateformes numériques pour le dialogue communautaire en utilisant de manière responsable les médias sociaux, les applications mobiles et les forums numériques pour promouvoir le dialogue, renforcer la culture numérique et lutter contre la désinformation. Le partenariat avec les plateformes de médias sociaux pour signaler et supprimer les contenus préjudiciables, la formation des jeunes et des groupes de la société civile à la vérification des faits et à l'engagement numérique responsable et l'investissement dans des outils pilotés par l'IA qui fournissent des services de vérification des faits en temps réel sont quelques-uns des moyens d'exploiter le potentiel de la technologie.

Comment répondre efficacement aux besoins de la justice :

Relier les réalités entre les acteurs de la justice à différents niveaux : Les gouvernements doivent favoriser le dialogue entre les acteurs de la justice formelle et informelle dans les régions touchées par les conflits. Il convient d'établir des mécanismes structurés pour faciliter le dialogue et la collaboration entre les institutions judiciaires formelles (telles que les tribunaux, la police et les autorités juridiques) et les acteurs de la justice informelle (tels que les chefs de communautés, les chefs traditionnels et les médiateurs locaux). Cette approche collaborative leur permettra d'évaluer collectivement les besoins dynamiques de la communauté en matière de justice et de concevoir ensemble des stratégies adaptées.

Réfléchir à des alternatives aux procédures judiciaires formelles et à l'incarcération et les expérimenter : Les cadres juridiques doivent évoluer pour tenir compte des dynamiques sociales contemporaines, des normes en matière de droits de l'homme et des avancées technologiques. Les décideurs politiques devraient adopter des réformes donnant la priorité à la justice réparatrice, à la décriminalisation des délits mineurs, aux alternatives à

l'incarcération et à l'intégration socio-économique afin de garantir des systèmes juridiques plus équitables et plus efficaces. Pour parvenir à une véritable justice sociale, il est nécessaire de réformer les politiques et les lois afin de garantir un accès, une protection et des opportunités équitables pour tous, indépendamment du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnique, de la classe sociale ou de la nationalité.

S'appuyer sur des données : L'élargissement de l'accès à la justice pour les **femmes, les jeunes, les enfants et les populations rurales** nécessite une combinaison d'apprentissage et de **réformes juridiques** menées localement. Les décideurs politiques et les acteurs de la justice doivent s'appuyer sur des données et investir dans un apprentissage fondé sur des preuves, afin de garantir que les systèmes juridiques sont **abordables, accessibles, sensibles à la culture et adaptés aux besoins spécifiques des groupes marginalisés**.

1.15 Événement parallèle : Renforcer les diverses voies vers une justice centrée sur les personnes en Afrique de l'Ouest et au Sahel - Dialogue politique régional. Organisation internationale du droit du développement (OIDD), Cordaid, UNDP, ONU Femmes, and Pathfinders for Peaceful, Just, and Inclusive Societies

Intervenants : *Catherine Phuong, représentante résidente adjointe, PNUD Sénégal ; Maiguizo Kane Mahaman Mansour, chef de Tessaoua, Niger ; Ibrahima Amadou Niang, chef d'équipe, gouvernance, PNUD Sénégal (modérateur) ; Ibrahima Amadou Maiga, secrétaire général, RENEDEP ; Patrick Ndikumana, chef de programme, Burkina Faso, OIDD ; Fanta Sow, gestionnaire de programme, gouvernance, leadership, participation politique, ONU Femmes ; Youssouph Diedhiou, représentant national, Sénégal, UICN.*

L'OIDD, Cordaid, le PNUD, ONU Femmes et Pathfinders ont organisé le dialogue politique régional sur la justice coutumière et informelle (CIJ), pour lancer la traduction en français du rapport *Diverse pathways to people-centred justice* (publié en anglais en septembre 2023). Le rapport, coproduit et approuvé par 20 acteurs internationaux et nationaux de la justice du [groupe global de travail sur la justice coutumière et informelle](#) (CIJ) et l'ODD 16+, est une étude historique sur la centralité des systèmes de justice coutumière et informelle pour réaliser l'accès à la justice pour tous, conformément à la cible 3 de l'ODD 16. Elle peut être consultée [ici](#).

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les systèmes de justice coutumière et informelle sont prédominants et intéressent de plus en plus les donateurs bilatéraux et multilatéraux, limités par les obstacles à l'engagement avec les acteurs de la justice formelle dans *des contextes politiquement éloignés*. Les intervenants au dialogue, y compris des représentants de haut niveau du système multilatéral, de la société civile et un praticien de la justice coutumière et informelle ont souligné les recommandations clés du rapport dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et ont plaidé en faveur de la centralité des systèmes de justice coutumière et informelle dans la réalisation de la justice pour tous, conformément à l'ODD 16.

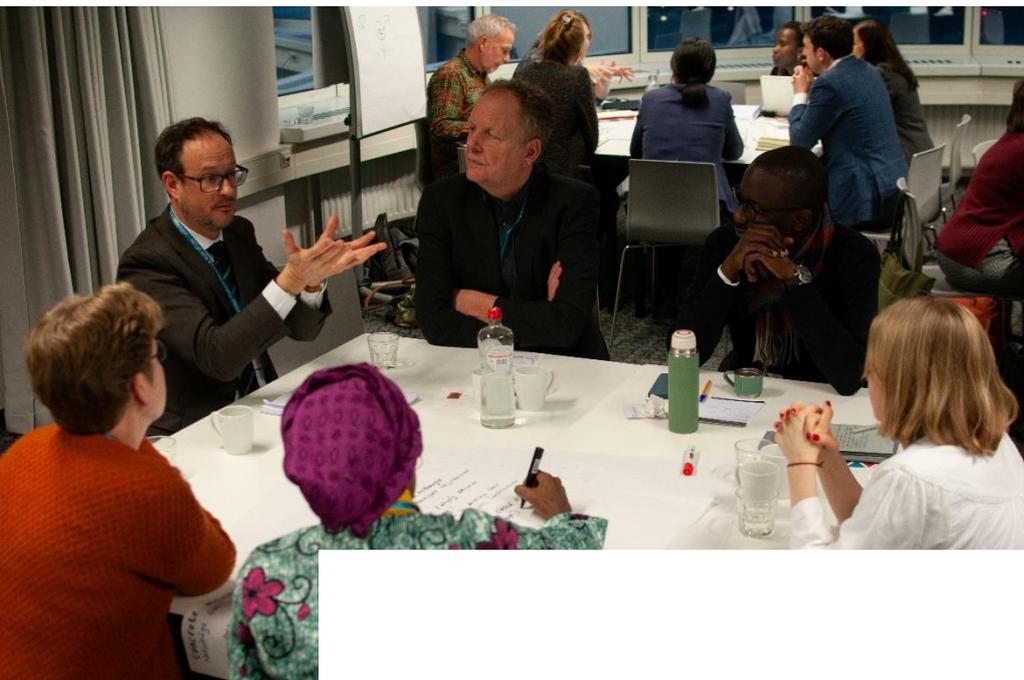
Recommandations

Les pays de la région et les institutions multilatérales devraient :

- Veiller à ce que le financement soutienne l'autonomisation juridique des demandeurs de justice, qu'ils accèdent à la justice par des voies formelles ou informelles, et

protéger l'espace civique pour les défenseurs de la justice au niveau local, en particulier les défenseurs des droits des femmes et de l'environnement.

- Renforcer l'interface et la cohérence entre les systèmes formels et informels, en utilisant des modèles tels que les "Cadres de concertation" adoptés avec succès au Burkina Faso, qui favorisent les contacts et la coordination au niveau local.
- Renforcer le respect des droits des femmes et la redevabilité à l'égard des femmes qui demandent justice dans les systèmes coutumiers et informels, notamment en renforçant la participation et le leadership des femmes en tant qu'acteurs de la justice dans lesdits systèmes.
- Reconnaître le rôle essentiel de prévention des conflits joué par les acteurs coutumiers et informels, qui peuvent contribuer à atténuer les différends au niveau local (notamment en ce qui concerne la gestion des terres et des ressources naturelles) qui donnent lieu à la violence, et à renforcer la cohésion sociale de manière à contribuer au maintien de la paix.



Chapitre 3

Hub de La Haye

1.1 Plénière d'ouverture - La sécurité humaine dans un ordre mondial fragmenté

Plate-forme de connaissances Sécurité et État de droit (KPSRL)

Intervenants : Haroon Sheikh (WRR), Rolien Sasse (PAX), Ingeborg Denissen (NL MFA), Djiby Sow (ISS) et Marja Esveld (NL MFA).

Aperçu du rapport

[Le rapport du](#) Conseil scientifique néerlandais pour la politique gouvernementale (WRR) intitulé *The Netherlands in a Fragmenting World Order (Les Pays-Bas dans un ordre mondial fragmenté)* décrit, du point de vue néerlandais, de nombreux défis qui ont été discutés à Dakar du point de vue sahélien. En bref, le rapport du WRR décrit, entre autres, que le temps où les Pays-Bas profitaient d'un vent géopolitique favorable est révolu. Cela provoque des compromis entre ses valeurs, sa résilience et sa prospérité. Nous assistons à la perte du "récit principal" du libre-échange et de la démocratie, au profit de nombreux autres récits, tels que l'autoritarisme, le traditionalisme et les sentiments anti-occidentaux.

Dans ce paysage fragmenté, l'UE ne pourra plus s'appuyer sur les États-Unis comme auparavant. En outre, des **décennies d'interconnexions mondialisées sont désormais utilisées dans le cadre de la concurrence géopolitique**, ce qui conduit à une "militarisation" du commerce, des migrations, etc. Le fait que la concurrence se joue au-delà des moyens militaires signifie également qu'elle atteint les citoyens plus directement.

Recadrer la sécurité

Bien que ce schéma directeur ait décliné, nous ne devrions pas accepter l'idée que l'État de droit est "occidental" : **le besoin de détenir une emprise est partagé par les peuples du monde entier**. L'Occident a joué ce rôle en agissant comme s'il "apportait" la démocratie et la liberté. Au lieu d'imposer des valeurs, il est plus efficace d'en discuter à huis clos (et de manière constructive). Il convient de noter que la plupart des pays et des peuples africains sont toujours plus proches de l'UE que de la Chine ou de la Russie : les relations sont bien plus complètes, allant du commerce aux relations avec la diaspora en passant par la coopération au développement.

Au Sahel, nous voyons surtout des dirigeants illégitimes qui se servent de préoccupations légitimes. L'État de droit doit être considéré comme un élément essentiel de la sécurité à long terme : le règlement équitable des différends renforce la résilience, ainsi que la cohésion sociale. Au niveau international, le principe de la loi du plus fort n'est pas favorable à un petit pays comme les Pays-Bas.

Au lieu de cela, la politique est coincée dans un récit sur la sécurité marqué par le réarmement, considérant la dissuasion comme un moyen de prévention. La résilience, c'est aussi la capacité d'une société à absorber les chocs, à ne pas verser facilement dans la polarisation et à relever démocratiquement les défis. L'auditoire a noté que la pensée actuelle est le produit des générations européennes qui ont vécu la guerre froide, où le récit décrit plus haut semblait gagnant. Dans la frénésie de l'élaboration des politiques au jour le jour, surtout en période de crise, on n'a guère le temps de réfléchir à ces modèles mentaux qui façonnent les solutions actuelles en matière de sécurité. Par ailleurs, construire des armes tout en réduisant l'espace civique est une combinaison risquée, d'autant plus à l'heure des menaces hybrides.

En matière de résilience, **les Pays-Bas pourraient s'inspirer de nombreux contextes fragiles et touchés par des conflits**. Un des exemples discutés est la capacité des communautés dans les contextes en proie à la fragilité (ou travaille le réseau KPSRL) à faire face aux coupures d'électricité et s'organise sans se tourner passivement vers le gouvernement.

Recommandations

- Ne vous contentez pas d'accepter, en tant que donateurs, que « les droits de l'homme sont un concept occidental ». Cependant, au lieu de penser que vous « apportez » des valeurs, recherchez et construisez sur base de valeurs partagées.
- Au-delà des tâches quotidiennes trépidantes, il est crucial de réfléchir à différentes interprétations de la sécurité et de la résilience, et à la manière dont elles peuvent être recadrées dans une logique de gains mutuels.
- En particulier en période de menaces hybrides, il est important de combiner les investissements en matière de défense avec des investissements dans une société civile dynamique.
- En termes de résilience, les pays donateurs devraient s'inspirer des expériences des pays en proie au conflit et à la fragilité quant à leurs gestions récentes des shifts en matière de géopolitiques (rebond rapide sans intervention des bailleurs).

1.2 World Café-tables thématiques

Un nouveau narratif 'Etat de Droit et la Sécurité Internationale' dans le cadre politique étrangère des Pays Bas.

Hiil

Le secteur de la sécurité et de l'État de droit a un problème de relations publiques. La grande majorité de la population est attachée à la démocratie et à la sécurité. Cependant, le secteur est perçu comme trop complexe et éloigné des réalités et des problèmes de justice des citoyens, sans résultats clairs. Cela contribue à réduire le soutien des donateurs et des prestataires de services judiciaires.

En partie, il faut une communication plus forte et plus claire : trouver des exemples concrets « gagnant-gagnant », supprimer le jargon (légitimité \diamond représentation), créer un lien clair avec les priorités émergentes telles que la sécurité, le progrès économique et le commerce, et éviter le langage juridique. Les « voix contraires » sont fortes, simple et en rapport avec les réalités de la vie quotidienne des gens, de sorte que la « justice centrée sur les personnes » devrait également être simplifiée. L'Intelligence Artificielle (IA) peut être un outil pratique pour aider à « traduire » des textes pour les médias sociaux ou pour trouver des métaphores parlantes.

Exemples cités :

- « Nous soutenons des solutions rapides et équitables aux différends, avant qu'ils ne se transforment en conflits. »
- Il n'y a pas de stabilité sans justice. Sous la surface, les sentiments d'injustice refoulés explosent de manière incontrôlable. »
- Sans un climat propice aux affaires, l'iPhone de demain vous coûtera 2000 euros. Le risque de faire des affaires serait énorme et l'accès aux matériaux serait difficile. »

Outre le changement de langage, il est également important de redéfinir le succès :

- Dans certains contextes dynamiques (avec un élan palpable), vous pouvez obtenir des résultats concrets à grande échelle (x nombre de personnes ayant un meilleur accès à la justice, x nombre d'affaires, etc.)
- Dans les contextes très fragiles, le maintien du statu quo et la coordination avec les partenaires locaux qui luttent pour la justice constituent une grande réussite - ne vous attendez pas à des changements de haut niveau, mais ne lancez pas non plus d'énormes programmes de développement.

L'avenir du réseau KPSRL

Plate-forme de connaissances Sécurité et État de droit (KPSRL)

Cette table a discuté des voies potentielles pour exploiter les gains (produits de la connaissance, réseau) du KPSRL après la fin de son cycle actuel de financement en juillet 2025.

- La valeur ajoutée du KPSRL à préserver :
 - 1) Son réseau diversifié de décideurs politiques, d'acteurs de terrain, d'ONGI, de chercheurs et autres, issus du Nord et du Sud de la planète. Dans ce monde multipolaire, de tels réseaux, où différentes visions du monde sont représentées, sont essentiels. L'implication du secteur des entreprises y contribuerait.
 - 2) Son espace unique pour des discussions ouvertes et franches entre ces acteurs, où ces différentes réalités se rencontrent au-delà des points de discussion. De tels espaces d'apprentissage par les pairs sont de plus en plus rares à une époque où l'espace civique se rétrécit.

- 3) La combinaison des thèmes de la justice, de la démocratie et de la sécurité. Surtout si l'on considère la sécurisation de la politique actuelle. Il est toutefois important de s'aligner sur des initiatives similaires (ALNAP, Semaine de la paix de Genève, SIPRI, etc.).
- Pour apporter une plus grande valeur ajoutée à l'avenir :
 - 1) Continuer à investir dans les espaces politiques au-delà des Pays-Bas (UE, ONU, Allemagne, etc.) et dans la décentralisation pour se rapprocher (partiellement) des réalités du FCAS.
 - 2) Se concentrer sur les échanges en ligne (en prêtant attention à la diversité linguistique), avec seulement 2 ou 3 réunions en personne par an.
 - 3) Mettre en place des groupes thématiques/régionaux pour poursuivre la conversation.
 - Les voies pour la poursuite du financement pourraient être les suivantes :
 - 1) Estimer les coûts minimums et maximum. Engager ensuite les donateurs du réseau.
 - 2) Une grande organisation du réseau se porte volontaire pour assurer la (co-)présidence et couvrir les coûts de base.
 - 3) Demander des frais d'adhésion, en faisant éventuellement une distinction entre les petites et les grandes organisations.
 - 4) Offrir des services concrets en échange de frais : (1) apprentissage programmatique et organisationnel, (2) croissance et gestion du réseau, (3) organisation de conférences internationales multipartites, (4) engagement intersectoriel (par exemple, engagement des OSC dans les processus internationaux), ou (5) plaider au nom des membres.

Réflexion sur les recommandations issues de KPAC24 Dakar vis-à-vis de la politique néerlandaise en matière de Sécurité et Etat de Droit au Sahel
Gorée Institute et Institut d'études de sécurité (ISS)

Cette table avait un double objectif. Elle a d'abord discuté de la contribution des Pays-Bas aux efforts de développement dans la région du Sahel à la lumière du rapport du Conseil scientifique néerlandais pour la politique gouvernementale intitulé « The Netherland in a Fragmenting World Order » (Les Pays-Bas dans un ordre mondial fragmenté). À cet égard, les participants ont recommandé de se concentrer sur la sécurité humaine et d'affiner les interventions pour atteindre les objectifs de la politique étrangère néerlandaise :

- Promouvoir un **partenariat honnête et plus équitable** avec les pays de la région en comprenant mieux les intérêts des autorités et en instaurant la confiance.
- **Maintenir une présence** dans les pays pour soutenir la société civile et créer des espaces sûrs pour que les OSC et les organisations médiatiques puissent travailler et s'exprimer. Des efforts particuliers devraient être faits pour développer des réseaux d'OSC et de groupes de réflexion dans l'intérêt des électeurs locaux.
- Mieux comprendre les causes profondes des conflits afin de soutenir plus efficacement les efforts menés au niveau local.
- Soutenir la réforme de la CEDEAO, y compris un plus grand accès des OSC à l'organisme régional.
- Renforcer l'engagement de l'Europe dans la région en tant qu'acteur géopolitique distinct en soutenant activement l'équipe Europe et sa stratégie pour le Sahel.

Feminist Foreign Policy Politique étrangère féministe
Cordaid et Care

Cette table a discuté de la manière de briser “la bulle de genre” et d’intégrer de manière systématique la politique étrangère féministe et l’agenda femmes, paix et sécurité (WPS) dans l’élaboration des politiques et des programmes relatifs à l’Etat de Droit et la Sécurité, dans un contexte de rétrécissement de l’espace civique.

En effet, malgré leur potentiel, la mise en œuvre de ces instruments politiques reste problématique, en raison de plusieurs défis :

- **Une mise en œuvre (et des partenariats) cloisonnée, basée sur des constructions (et interprétations) biaisées** de l’agenda femmes, paix et sécurité (le genre est plus approprié à certaines sphères dites « privées » ou sociales, plus pertinent pour certaines parties prenantes spécifiques et pas d’autres, d’où le terme de « bulle de genre »).
- Avec la montée des tendances autoritaires, **les groupes de la société civile travaillant sur l’agenda femmes, paix et sécurité et le genre (en général) sont de plus en plus réduits au silence**, ce qui affaiblit les efforts visant à promouvoir l’égalité des sexes, la sécurité inclusive et la paix durable. Les gouvernements de diverses régions ont imposé des lois restrictives, renforcé la surveillance et criminalisé les efforts de plaidoyer, limitant ainsi la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité. Les défenseurs des droits de l’homme, les artisans de la paix et les organisations féministes font l’objet de menaces, de harcèlement, voire de violences pour leur travail dans le domaine de la résolution des conflits, des droits de l’homme et de la gouvernance.
- **Les réductions de financement dans le domaine de l’Etat de Droit et de la Sécurité affectent les initiatives de la SPM et les organisations féministes** et ont gravement affaibli les efforts visant à promouvoir une consolidation de la paix et une gouvernance de la sécurité qui tiennent compte des ‘sexospécificités’. Les réductions du soutien financier, qu’elles soient dues au changement des priorités des donateurs, aux crises économiques ou aux réactions politiques, ont entraîné des fermetures de programmes, des réductions de personnel et une portée limitée, en particulier dans les régions touchées par les conflits.

Les politiques féministes étrangères ainsi que l’agenda femmes, paix et sécurité ont le potentiel de faire progresser l’égalité des sexes dans de nombreux types de processus liés au nexus HDP (Humanitaire, Développement et Paix) et font partie d’efforts plus larges de consolidation de la paix. L’exploitation de ce potentiel nécessite toutefois une interprétation plus large de ces instruments, et une reconnaissance de leur pertinence dans un large éventail de domaines thématiques. Cela signifie qu’il faut :

- **Décloisonner les programmes internationaux** sur le plan thématique et sectoriel afin d’intégrer des synergies stratégiques et des éléments qui se renforcent mutuellement.
- **Établir des consultations régulières avec les OSC** (à différents niveaux) pour recueillir des informations et mener des analyses de genre spécifiques au contexte, facilitant ainsi une compréhension plus approfondie de l’évolution des besoins.
- **Reconnaître et soutenir (en particulier) les initiatives menées par les femmes en promouvant les partenariats avec les acteurs locaux et les communautés.** Même dans des contextes politiquement éloignés, il est possible de continuer à acheminer des fonds par l’intermédiaire de réseaux informels (féministes) et d’adopter divers moyens innovants (y compris des options en ligne) pour continuer à soutenir le renforcement de capacités et le développement des compétences. Il demeure aussi important d’évaluer stratégiquement les possibilités de travailler avec les alliés masculins.

- **S'interroger en permanence sur la mesure dans laquelle l'utilisation de termes tels que PEF (politique féministe étrangère) ou certaines approches femmes, paix et sécurité compromettent la réalisation de leurs objectifs dans certains contextes culturellement sensibles.** Et si nécessaire, réfléchir à des alternatives ou à des façons créatives de les présenter et de les mettre en œuvre.
- **Adopter un réflexe féministe dans tous les domaines de la gouvernance et de la politique étrangère,** en veillant à ce que l'égalité des sexes, la participation des femmes et les approches intersectionnelles soient intégrées dans tous les processus décisionnels.



Chapitre 4

Conclusions

Vous trouverez ci-dessous un résumé général basé sur une analyse par le Secrétariat du KPSRL des thèmes récurrents de la conférence.

1.1 Polycrisis: Threats and Polycrise : Menaces et opportunités

Le Secrétariat observe que les sessions de la conférence ont toutes, de manière conjointe, souligné l'époque de polycrise que nous vivons : une combinaison complexe de crises interconnectées qui s'amplifient les unes les autres. Des décennies de mondialisation et de numérisation ont connecté le monde comme jamais auparavant - des **interconnexions qui sont maintenant régulièrement politisées dans un paysage multipolaire avec une logique de concurrence à somme nulle.**

Nombre de ces crises sont liées à la sécurité et à l'État de droit : le déclin du multilatéralisme complique la collaboration fondée sur des règles communes et la résolution de problèmes communs ; le changement climatique fonctionne comme un multiplicateur de menaces pour les conflits ; les tendances autoritaires au Sahel et au-delà limitent l'espace civique pour revendiquer des droits ; la militarisation de l'Europe ramène une mentalité de guerre froide en

termes d'interprétation de la paix et la résilience - et la liste est encore longue. Les sessions ont discuté de ce que ces tendances signifient pour notre travail sur la justice, la paix et la sécurité.

Ces crises simultanées et interconnectées dépassent de plus en plus les modèles de gouvernance traditionnels et les réponses institutionnelles - et affectent la confiance dans ces systèmes et les solutions avancées. La nécessité d'un changement systémique n'a jamais été aussi grande. De nombreuses sessions du KPAC ont souligné qu'un ordre mondial de plus en plus multipolaire et des troubles civils généralisés devraient également être considérés comme des opportunités de changement. Des changements qui sont les bienvenus dans notre secteur, souvent critiqué pour son inefficacité et le maintien de structures post-coloniales. Cette situation appelle à la création de nouveaux espaces, partenariats et infrastructures pour remettre en question les hiérarchies établies et promouvoir de nouvelles relations ancrées dans les expériences vécues et l'appropriation locale.

1.2 CEDEAO et AES

Face à la crise du multilatéralisme, une profonde refonte institutionnelle s'impose.

Ces dernières années, la CEDEAO a été confrontée à des défis importants pour répondre aux crises de gouvernance dans ses États membres. La crédibilité de l'organisation a été érodée par la perception d'une politique de "deux poids, deux mesures" dans le traitement des coups d'État militaires. Cela a contribué à la montée d'un nouveau bloc régional, l'Alliance des États du Sahel (AES). Alors que l'autoritarisme se répand et que l'extrémisme violent s'intensifie, la coopération régionale en matière de politique et de sécurité est de plus en plus fragmentée, ce qui affaiblit encore les efforts de stabilité collective. Au cours de la conférence, les participants ont discuté de la nécessité d'une réflexion soutenue sur les causes profondes de cette crise et de la nécessité d'adopter de nouvelles approches de la coopération régionale et internationale centrées sur les personnes.

Les participants ont encouragé à considérer la CEDEAO et l'AES comme complémentaires plutôt que concurrentes, en se concentrant sur les besoins des personnes et en encourageant le dialogue comme point de départ, au lieu de penser d'abord en termes de systèmes. L'AES (comme d'autres blocs régionaux) a du potentiel, mais son succès à long terme dépendra de sa capacité à construire des partenariats inclusifs et à intégrer les droits de l'homme dans un dialogue soutenu avec les sociétés civiles. Les participants à la KPAC24 ont affirmé qu'il y a beaucoup à perdre pour les populations si l'on adopte une approche de type "ou bien, ou bien" à l'égard de ces institutions, dans le but de s'éloigner des autres partenariats régionaux. **Si les demandes des populations ne sont pas au cœur de la prise de décision, les mêmes causes produiront les mêmes effets.** Une approche centrée sur les populations, privilégiant le dialogue et reconnaissant à la fois les défis et les opportunités de ces partenariats, devrait être la voie à suivre.

Du point de vue de la sécurité, il est essentiel que les gouvernements adoptent **une approche régionale unifiée de la planification et de l'exécution des opérations de sécurité.** Cela implique un partage optimal des renseignements, des ressources et des capacités militaires. Pour la communauté internationale, il est essentiel de promouvoir des stratégies de sécurité et de développement autonomes, tout en favorisant des partenariats stratégiques mutuellement bénéfiques avec des alliés non traditionnels, tels que les pays émergents ou les institutions africaines.

Du point de vue des droits de l'homme et de la participation, certains participants à la conférence KPAC24 considèrent que les nouveaux blocs tels que l'AES sont le résultat d'une

approche exclusivement militaire. Il est nécessaire que la population locale (par exemple les chefs de communautés, les jeunes, les associations de femmes, la société civile) soit impliquée dans l'élaboration des politiques de sécurité, afin de faciliter le dialogue autour de ces politiques et de co-développer des solutions durables. Les participants à la conférence ont également réaffirmé l'importance d'adopter et d'intégrer des approches multisectorielles (y compris l'accès aux services de base en termes de santé, d'éducation et d'emploi) pour garantir la légitimité et la durabilité des efforts de stabilisation.

1.3 Réaménager des espaces propices au dialogue et à des partenariats authentiques

Les institutions et les organisations engagées dans le changement social et politique dans des environnements difficiles et complexes doivent adopter une "perspective interne et externe" et engager un dialogue avec les communautés et les gouvernements.

Malgré la rhétorique, la façon dont les institutions intergouvernementales et multilatérales sont conçues et fonctionnent ne se prête pas vraiment à un dialogue significatif avec les acteurs clés de la société civile à différents niveaux. Il est essentiel de traduire les engagements politiques existants en une réelle volonté politique - y compris un changement culturel dans les attitudes - pour un véritable engagement avec les OSC. Ce changement de culture doit découler de la reconnaissance par les institutions (telles que l'UE, l'UA, la CEDEAO, les gouvernements) à tous les niveaux et dans tous les services, qu'elles ne peuvent être efficaces sans les acteurs de la société civile en tant que partenaires à part entière.

Les institutions et les organisations engagées dans le changement social et politique dans des environnements difficiles et complexes doivent adopter une "perspective interne et externe" et engager un dialogue avec les communautés et les gouvernements.

Tout en exprimant leur frustration quant à la manière dont des institutions telles que l'Union européenne communique et interagit avec le public et la société civile (un engagement qui, selon eux, ne reflète pas un partenariat authentique et égalitaire), les participants au KPAC24 ont souligné l'importance d'un dialogue soutenu entre les différentes parties prenantes. S'appuyant sur des politiques spécifiques (telles que la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme de l'Union européenne), les participants ont discuté de cas concrets et du potentiel de co-création de récits significatifs avec une orientation commune en collaboration avec ces institutions. Cela pourrait contribuer à maintenir des interfaces fonctionnelles entre des institutions, des secteurs et des catégories de communautés différents et parfois concurrents, et à coordonner des réponses collectives aux défis, aux menaces et aux opportunités.

Pour rétablir la confiance et reconnecter les réalités, il faut s'engager avec un large éventail de parties prenantes issues des communautés, du secteur privé, des organisations de la société civile, des instituts de recherche, des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Pour les institutions, cela signifie **(dés)apprendre à engager un tel dialogue, à créer une marge de manœuvre et à mettre en place des espaces de consultation et de co-création**. Les politiques centrées sur les personnes exigent des institutions qu'elles améliorent leurs compétences et leurs moyens pour s'engager dans ce type de dialogue.

La refonte des institutions implique également l'adoption d'une perspective interne (critique de sa propre position et de ses processus) et externe (écoute des partenaires, sensibilisation) en ce qui concerne l'établissement de leur agenda et de leur feuille de route

de mise en œuvre. Les participants à la conférence KPAC24 ont souligné la nécessité pour les pays et les institutions de garantir la "dépolitisation" (ne pas être influencés ou contrôlés par des agendas politiques), la contextualisation et l'adaptabilité de leurs politiques étrangères au contexte dans lequel elles seront appliquées.

Dans le même temps, les sociétés civiles et les autres acteurs clés des pays donateurs doivent également examiner leurs propres dynamiques et opérations. Des dynamiques qui restent le plus souvent entachées d'inégalités subtiles (mais profondes), entre les différentes composantes des sociétés civiles. Il s'agit d'amplifier la ou les voix de l'ensemble de la société civile, dans toute sa diversité, et la ou les voix des populations.

1.4 Exploiter le potentiel d'une justice centrée sur les personnes

Les institutions judiciaires doivent s'attacher à fournir des solutions pratiques et pertinentes au niveau local, qui répondent directement aux difficultés d'accès à la justice rencontrées par les citoyens, en particulier les populations marginalisées et vulnérables.

La justice axée sur les personnes déplace le point de départ des institutions et des processus juridiques vers les besoins, les expériences et les réalités des individus et des communautés. Au lieu de s'appuyer uniquement sur les tribunaux et les cadres juridiques formels, cette approche **donne la priorité à des solutions accessibles, inclusives et axées sur la communauté**, qui garantissent que la justice fonctionne pour tout le monde, en particulier pour les groupes marginalisés.

Les participants à la conférence KPAC24 ont rappelé que l'exploitation du potentiel de la justice axée sur les personnes signifie qu'il faut **aller au-delà des systèmes juridiques rigides pour trouver des solutions flexibles et axées sur la communauté** qui répondent réellement aux besoins des personnes. En s'appuyant sur la **technologie, le leadership local et l'autonomisation juridique**, la justice peut devenir un outil de transformation sociale, au delà de l'aspect punitif.

D'un point de vue pratique, cela implique de combiner différentes approches (à différents niveaux), notamment :

- Connecter les réalités entre les acteurs de la justice à différents niveaux : favoriser le dialogue entre les acteurs formels et informels de la justice dans les régions touchées par des conflits, afin de leur permettre d'évaluer conjointement l'évolution des besoins en matière de justice et de planifier des réponses efficaces (par exemple, [des cadres de consultation](#)) ;
- Réfléchir et tester des alternatives aux procédures judiciaires formelles et à l'incarcération, et favoriser la réinsertion sociale et économique des détenus dans le cadre de processus de réhabilitation durables ;
- Investir dans l'apprentissage innovant et s'appuyer sur des données probantes concernant l'évolution des besoins contextuels en matière de justice. Ces données, parfois moins conventionnelles (les parcours spécifiques des individus dans leur quête de justice, les histoires de changement...) et enracinées dans les expériences vécues, devraient englober les acteurs formels et informels.

1.5 Réimaginer les infrastructures de consolidation de la paix

Les efforts traditionnels de consolidation de la paix se sont souvent concentrés sur des négociations diplomatiques descendantes, des interventions militaires et des mesures de stabilisation à court terme. Cependant, la réorganisation de la consolidation de la paix nécessite une **approche plus inclusive, locale et multidimensionnelle** qui s'attaque aux causes profondes des conflits plutôt qu'à leurs seuls symptômes.

Les participants à KPAC24 ont affirmé que l'avenir de la construction de la paix réside dans la promotion de collaborations mondiales et translocales équitables, dans la création de nouveaux espaces et de nouvelles infrastructures pour remettre en question les hiérarchies établies, et dans la promotion de nouvelles relations. Il est essentiel d'éviter de répéter les erreurs du passé ou de se contenter d'apporter des ajustements mineurs, et de se concentrer plutôt sur des changements systémiques pour un monde plus juste et plus pacifique.

Cela nécessite une collaboration entre divers acteurs à différents niveaux, en veillant à ce que les acteurs civiques qui vivent et travaillent dans des contextes de conflit dirigent ces efforts et fassent entendre leur voix dans les forums et institutions mondiaux, qui sont souvent dominés par les élites des pays occidentaux ou les acteurs gouvernementaux. **Les processus de paix menés localement et fondés sur la co-leadership intergénérationnelle sont essentiels pour garantir la durabilité de ces efforts.**

Pour réimaginer la consolidation de la paix, il faut **également exploiter le potentiel offert par une utilisation responsable (et transparente) de la technologie** pour lutter contre les discours haineux et la désinformation, **investir dans la recherche (et le partage des connaissances) sur les menaces numériques émergentes et la consolidation innovante de la paix, et promouvoir une éducation numérique à la paix qui tienne compte des spécificités de chaque sexe et qui soit ouverte aux jeunes.**

1.6 Recommandations récurrentes

Sur la société civile	<p>Encourager les institutions multilatérales à interagir avec la société civile (AES, CEDEAO, UE, UA). Elles jouent un rôle clé pour la mise en place d'une approche régionale intégrée en matière de sécurité et de justice.</p> <p>Lorsque vous soutenez la société civile, concentrez-vous moins sur les "projets" et plus sur le renforcement de l'organisation (compétences, accès, structure). Utiliser les organisations de réseau pour combler les lacunes entre les donateurs et les petites OSC.</p> <p>Soutenir la représentation et la participation actives des organisations a la base dans les forums politiques mondiaux.</p> <p>La société civile doit rester critique à l'égard de son propre rôle : Les OSC peuvent également exclure des voix, et vis à vis leur propre culture organisationnelle.</p>
Sur l'AES	<p>Un certain niveau de pragmatisme de la part des donateurs concernant l'AES est conseillé, car il répond à un désir de changement. Cependant, il reste trop directif et trop militaire.</p> <p>Deux mesures importantes pour améliorer la situation : impliquer la population dans l'élaboration des politiques (par exemple, les dirigeants communautaires, les jeunes, les associations de femmes, la société civile) et mettre en place un cadre indépendant pour la surveillance des droits de l'homme.</p> <p>La sécurité régionale au Sahel et en Afrique de l'Ouest nécessite un partage optimal des renseignements, une allocation des ressources et des capacités militaires alignées.</p>

Sur les approches centrées sur les personnes	<p>Les coalitions d'acteurs de la justice soutiennent l'extension de la justice centrée sur les personnes en mettant en place des mécanismes communs pour identifier les besoins en matière de justice, partager des données et les preuves, assurer un suivi commun et tirer des enseignements.</p> <p>Rechercher des partenariats intersectoriels, y compris avec le secteur privé (et technologique) et les institutions de recherche (et les partenaires de connaissance)</p> <p>Les systèmes de justice formelle et coutumière sont complémentaires pour répondre aux besoins quotidiens de la population en matière de justice. Coordonner leurs interconnexions.</p>
Aux donateurs	<p>Il existe un décalage entre l'aide des donateurs et leur diplomatie au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Si les ressources ne correspondent pas aux efforts diplomatiques (dialogue, soutien à l'espace civique), il y a peu de chances de voir les progrès s'amplifier.</p> <p>Les donateurs devraient renforcer les institutions régionales telles que la CEDEAO, l'UA et éventuellement l'AES en soutenant les interfaces avec la société civile.</p> <p>La mise en œuvre de politiques étrangères féministes doit être contextualisée pour contrer les réactions négatives potentielles liées aux normes politiques et sociétales.</p> <p>Compte tenu des interprétations actuelles de la sécurité à somme nulle, qui rappellent la logique de la guerre froide, les pays donateurs ont beaucoup à apprendre de ce que signifie la résilience au sein des sociétés en proie au conflit et à la fragilité : faire face aux revers, se dépasser et s'inscrire dans une logique de collaboration, être innovant en tant que communautés si les systèmes en place sont inadéquats.</p> <p>Redéfinir la notion de "succès" dans le cadre du soutien aux programmes de Sécurité et Etat de Droit. Il ne s'agit pas seulement du résultat d'un projet spécifique, mais de la manière dont les réseaux et les organisations sont devenus plus résistants. En outre, le maintien du statu quo est parfois une bonne chose.</p>
Sur la consolidation de la paix	<p>Les jeunes ont un rôle important à jouer dans la consolidation de la paix, notamment par le biais de coalitions intergénérationnelles et en exploitant le potentiel des médias numériques. En revanche, leur vulnérabilité socio-économique peut constituer un risque pour l'extrémisme.</p> <p>De même, le rôle des acteurs religieux et des chefs ne doit pas être négligé dans les processus de consolidation de la paix.</p> <p>La technologie et la paix (ou les conflits) sont étroitement liés. D'une part, il faut stimuler l'alphabétisation numérique et lutter contre la désinformation, et d'autre part, il est crucial d'exploiter le potentiel des médias numériques pour promouvoir le dialogue et mettre en lumière des récits sous-représentés.</p>



Chapitre 5

Prochaines étapes

Le secrétariat du KPSRL encourage les participants à partager ce rapport et ses principales conclusions avec leurs réseaux respectifs. Le Secrétariat inclura les conclusions de la conférence dans certains de ses propres produits de connaissance, qui seront publiés au cours du premier semestre 2025. Ces documents sont rédigés à la lumière de la fermeture prochaine du secrétariat du KPSRL en raison de la fin de son financement le 30 juin 2025.¹ Le secrétariat se concentre donc sur la dissémination des connaissances générées au travers des recherches et des événements passés (y compris la conférence KPAC24) pour encourager leur adoption au niveau politique et programmatique, ainsi que sur le transfert des trajectoires et des initiatives en cours.²

Le KPSRL encourage les participants au KPAC à [contribuer au « groupe de transition »](#), une initiative indépendante dirigée par le réseau et destinée à explorer les possibilités d'avenir du réseau développé dans le cadre du KPSRL au-delà de juin 2025.

¹ Voir l'annonce complète [ici](#).

² Il s'agit par exemple de quatre "documents centralisant les leçons apprises" dont les prochains seront consacrés à l'apprentissage innovant (par exemple, les conclusions du réseau au fil des ans sur la gestion adaptative ou la gestion des connaissances) et aux racines des désaccords socio-politiques (penser à la lutte contre la polarisation et à la refonte des contrats sociaux). Les documents sur le [développement mené localement](#) et les [approches centrées sur les personnes](#) sont déjà disponibles.



Zeestraat 100
2518 AD The Hague
The Netherlands

T +31 (0)70 314 19 62
info@kpsrl.org
www.kpsrl.org